

GAZA, AFFAMÉE
POUR ÊTRE VAINCU



HONTE AUX COMPLICES

837^e jour de l'agression sur Ghaza

71.672 MARTYRS

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



La popularité
sans frontière
de Hafid Derradji

PAGE 15

CRÉSUS QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ÉDITO

L'agonie des pédagogues d'ingérence

Par S. MÉHALLA

I y a chez certains diplomates et politiques, français j'accuse, une manie tenace : transformer la souveraineté algérienne en pathologie, l'indépendance stratégique en crispation, la mémoire historique en obsession.

À les entendre, l'Algérie ne devrait être respectable que lorsqu'elle est docile. Crédible que lorsqu'elle est perméable. Fréquentable que lorsqu'elle est influençable. Vieille grille de lecture. Vieux logiciel. Vieille suffisance.

Mais l'Algérie n'est pas une province mentale de la diplomatie et la politique françaises. Elle est une nation, citadelle, forgée dans l'épreuve, trempée dans le sacrifice, jalouse de ses prérogatives régaliennes. Ce que certains appellent «fermeture» n'est rien d'autre que la cuirasse légitime d'un État qui a appris, dans la douleur, la valeur non négociable de la décision autonome.

Qu'un responsable algérien place la souveraineté au-dessus des convenances parisiennes — et l'on parle de raidissement. Qu'il refuse les corridors d'influence — et l'on parle de rupture. Qu'il diversifie les alliances — et l'on parle de défiance. En vérité, c'est moins l'Algérie qui dérange que la fin d'un confort d'ingérence feutrée. Le patriotisme algérien n'est pas une humeur : c'est une doctrine de vigilance. Une grammaire stratégique. Une éthique. Il procède d'une conscience historique aiguë, d'une lucidité géopolitique, d'un instinct de conservation nationale que nul commentaire d'ancien poste diplomatique ne saurait disqualifier. Là où certains croyaient voir une hostilité, il n'y a qu'une cohérence. Là où ils dénoncent une distance, il n'y a qu'une dignité. Là où ils regrettent une perte d'accès, il n'y a que la restauration d'un verrou souverain. Un pays sérieux contrôle ses canaux, filtre ses influences, hiérarchise ses partenariats et sanctuarise ses décisions militaires.

Le reste n'est que littérature, et larmes, d'habitude perdue.

L'Algérie n'est pas anti-quelqu'un. Elle est pro-elle-même — ce qui, pour les esprits habitués aux zones d'ascendant, paraît déjà excessif.

Or il n'y a rien d'excessif à défendre son ciel, ses choix d'armement, ses équilibres diplomatiques, sa mémoire nationale.

Il y a là une simple hygiène de puissance.

Les nations qui durent sont celles qui opposent une inertie granitique aux pressions conjoncturelles.

Celles qui ne confondent pas dialogue et alignement. Celles qui ne troquent pas leur colonne vertébrale contre des sourires de salons.

L'Algérie avance avec sa propre boussole, son propre tempo, sa propre axiologie stratégique.

Elle n'a pas à se justifier d'être souveraine — elle a à le rester. Et elle le restera !

Et cela, quoi qu'en disent les mémoires contrariées, n'est ni une dérive, ni une anomalie : c'est une maturité historique. Une souveraineté adulte.

Une indépendance sans tuteur.

S. M.

MADAME SÉGOLÈNE ROYAL, L'INVITÉE D'AL24 : «Un jour, il sera trop tard pour s'en plaindre»

PAGES 2 et 3



M^{me} Ségolène Royal ne s'est pas contentée de commenter l'état refroidi du thermomètre franco-algérien : elle tente d'en réécrire la logique.

● La rente de la peur, dit-elle ?

● Campagne française hostile à l'Algérie :

La Franco-Makhzénienne Rachida Dati, en chef d'orchestre

● Laurent Nuñez, ministre de l'Intérieur français :

«Nos relations avec l'Algérie sont difficiles»

Projet de loi sur les partis

L'APN à l'heure des arbitrages

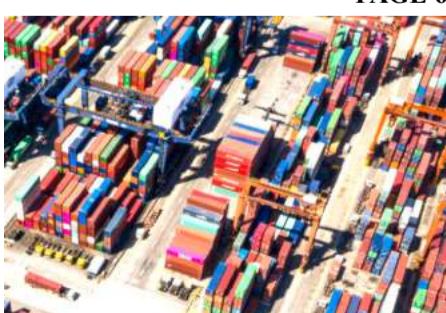
PAGE 4



Gestion des zones franches

Un EPIC en gestation

PAGE 6



Intelligence artificielle

Tripoli relance l'initiative 5+5 Défense

PAGE 16



CAMPAGNE FRANÇAISE HOSTILE À L'ALGÉRIE

La Franco-Makhzénienne Rachida Dati en chef d'orchestre

La diffusion d'un documentaire controversé sur la chaîne publique France 2 a ravivé les tensions entre l'Algérie et la France, conduisant Alger à convoquer le chargé d'affaires français.

Cet épisode, qui s'inscrit dans une série de crispations qui interrogent non seulement sur la nature et l'avenir du partenariat bilatéral, mais aussi sur l'origine des responsables de la diffusion, de cette prétendue enquête contenant des allégations mensongères et des contre-vérités, au contenu hostile à l'Algérie, a révélé le vrai visage de certains politiques français connus pour leur discours haineux et de propagande envers l'Algérie.

Sur cette longue liste, émerge le nom de l'actuelle ministre française de la Culture, Rachida Dati, qui figurait «parmi les responsables directs de la diffusion, sur France 2, de mensonges et d'affabulations inclus dans ce contenu hostile à l'Algérie, conformément à ses orientations», selon des sources médiatiques.

Dans une enquête diffusée, jeudi soir par la Télévision algérienne intitulée «France-Médias et propagande», il a été révélé que Rachida Dati est directement impliquée dans ce scandale médiatique qui laissera une marque d'infamie dans les médias publics français.

Rachida Dati, la Franco-Makhzenienne, «bergère dans les étables des capitaux douteux aux relents politiques, a porté sa rancune héritée du Makhzen pour mettre en œuvre son agenda suspect contre tout ce qui est Algérien et a fait des médias publics français un instrument au service d'un déficit politique interne, nourri de haine et d'animosité, et reflétant un trouble psychique propre à celui qui, obsédé et en proie à la folie, ne peut sup-



porter qu'émerge la beauté de l'Algérie libre», ajoute-t-on de même source.

L'HISTOIRE NE S'ÉCRIT PAS DEUX FOIS

«Rachida Dati, connue dans les cercles politiques français comme une traîtresse, pour son habileté à mettre en œuvre les règles de la perfidie et de la tromperie à l'encontre de ses alliés politiques, trouve le temps de distiller son venin à l'encontre d'un Etat souverain, se tenant avec une audace effrontée devant des preuves accablantes la mettant en cause dans des affaires de corruption et de détournement de fonds publics depuis son mandat au ministère de la Justice», ajoute l'enquête. En dépit de cette image «répulsive», l'extrême droite française

persiste à la présenter «comme une aiguille rouillée destinée à tisser un complot coordonné visant à saper toute perspective d'apaisement avec l'Algérie».

LES RÉVÉLATIONS DE SÉGOLÈNE ROYAL ET BENJAMIN STORA

Les révélations de la présidente de l'association France-Algérie, Ségolène Royal, sur les dessous de la diffusion par «France 2» de cette prétendue enquête, ainsi que les témoignages de l'historien Benjamin Stora, «viennent mettre à nu les desseins de cette extrême droite contre l'Algérie et ses institutions, sous la conduite du dissident Retailleau, un scandale médiatique qui avait été ourdi durant son mandat à la tête du ministère de l'Intérieur». Cela illustre, selon l'enquête,

«l'emprise des lobbies d'extrême droite sur une large partie des institutions françaises, en particulier médiatiques». Ces «visages taris dessinent dans leurs traits une haine chronique envers l'Algérie, laquelle affirme qu'elle ne s'arrêtera pas aux limites de la sottise, mais les dépassera, y répondant selon son propre style, conscient et responsable, celui de l'Etat, et non par un discours nourri de rancunes et d'individus malveillants», selon l'enquête.

UNE MINISTRE À LA SOLDE DU MAKHZEN

Rachida Dati, une ministre «française» d'origine marocaine, est connue pour avoir toujours été au service du Makhzen. Sa visite controversée effectuée en février 2025 dans les territoires occupés du Sahara occidental l'illustre si parfaitement.

En se rendant ainsi, dans cette région sans consultation ni reconnaissance des représentants légitimes du peuple sahraoui, Mme Dati encourage la politique d'intransigeance de l'occupant marocain. Il est également important de rappeler que Mme Dati est depuis de nombreuses années, une figure de proue du lobby marocain en France et en Europe.

Son passage au Parlement européen a été marqué par un soutien constant aux positions marocaines et sa présence régulière aux festivités de la famille royale marocaine démontre un alignement manifeste avec les intérêts de Rabat.

F. Houali

LAURENT NUÑEZ, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR FRANÇAIS «Nos relations avec l'Algérie sont difficiles»

Le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, qui s'exprimait, hier, sur les ondes de France Inter, reconnaît pleinement que les relations entre les deux pays sont tendues et qu'elles sont toujours difficiles au vu des circonstances actuelles marquées par des incursions partisanes essentiellement de la droite française qui freinent le rapprochement souhaité de part et d'autre. Nuñez, qui a dès son entrée au gouvernement Lecornu cherché à jeter les ponts entre les deux pays, ne cache plus son désappointement. «Nos relations toujours difficiles avec l'Algérie, mais nos services échangent à nouveau», a-t-il indiqué, même si les discussions restent «difficiles», dit-il. «Je devais me rendre sur place mais à certaines conditions, notamment la reprise de la délivrance des laissez-passer pour les ressortissants algériens en situation irrégulière», a-t-il notamment dit.

UN DIALOGUE EN PANNE

«Les discussions se poursuivent, elles ne vont pas assez vite à mon goût et au goût de beaucoup de personnes, mais elles se poursuivent, et évidemment, on espère toutes et tous la libération de Christophe Gleizes», journaliste français, condamné à sept ans de prison. «Nous tendons la main à l'Algérie sur un certain nombre de sujets, maintenant il faut savoir la saisir, il y a un certain nombre de gestes qui sont attendus» de la part d'Alger, indique le ministre. «Nous avons des réunions techniques, nos services échangent de nouveau, il y a des échanges sécuritaires, donc on n'est pas du tout dans la rupture, il faut s'en féliciter.

ter puisqu'il n'y a plus d'échanges sécuritaires», salue Laurent Nuñez. «Maintenant, on attend des signes très forts, sur la reprise des reconduites des Algériens en situation irrégulière, et de manière évidemment la situation de Christophe Gleizes est en haut de la pile, au sommet de nos préoccupations».

UNE VISITE ANNULÉE ?

Le ministre français de l'Intérieur devait se rendre à Alger avec la garantie que sur les deux préoccupations, la coopération sécuritaire et migratoire, «il puisse y avoir des résultats à la hauteur de nos attentes». Or, depuis cette fameuse invitation faite par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, en octobre 2025, un silence radio s'est installé du côté d'Alger. L'Algérie vient d'annuler la visite que devait effectuer ces jours-ci à Paris une délégation pour évoquer le dossier migratoire et l'épineuse question de la reconduction aux frontières des Algériens visés par une OQTF. La diffusion, le 22 janvier sur France 2, d'un numéro du magazine consacré à l'Algérie n'en finit pas de provoquer des dégâts dans les relations entre Paris et Alger.

INITIATIVE PERSONNELLE OU DIPLOMATIE PARALLÈLE ?

De plus, la visite de Ségolène Royal au détenu français hier à la prison de Tizi-Ouzou n'a pas plu en haut lieu français. Une initiative hors des canaux officiels, saluée par la famille, mais décrite comme «personnelle» par l'Élysée. Reçue en grandes pompes en Algérie, la présidente de l'Association France-Algérie a été autorisée à rendre visite au



journaliste sportif et s'est posée en médiatrice. Elle a même lâché une phrase qui en dit long sur la considération qu'on porte à cette ancienne candidate à la présidentielle. Elle a assuré que le président Tebboune était prêt au dialogue «dès lors que le respect et la considération sont au rendez-vous». C'est dans ce climat détestable que Ségolène Royal est venue à Alger plaider une «reconstruction de l'amitié entre la France et l'Algérie». Une source ayant connaissance du dossier, et souhaitant rester anonyme, a déclaré à l'AFP que Mme Royal avait «fait ce déplacement suite à une invitation des autorités algériennes», émanant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

UNE CLASSE POLITIQUE FRANÇAISE DIVISÉE

Cette visite est «totalement de sa propre initiative et ses déclarations sont personnelles», a souligné cette source. Elle-même s'est dite «libre» sur ce dossier. Bruno Fuchs, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a également estimé qu'en plein blocage, «toute initiative permettant de détendre la relation est la bienvenue. Son approche sur les questions mémoriales est courageuse», a réagi Benjamin Stora qui dans un rapport remis à l'Elysée avait fait des préconisations allant dans le même sens. «La question est de savoir quel interlocuteur elle pourra trouver dans la société politique française actuelle à deux mois des municipales et à un an de la présidentielle pour avancer concrètement», dit-il. Ségolène Royal a dit sur X «agir pour la réconciliation et le respect, mission qui m'a été confiée» sans préciser si elle faisait allusion à son rôle au sein de l'AFA ou à sa visite à Alger. Elle a assuré devant la presse qu'elle avait informé Emmanuel Macron de son initiative et qu'elle comptait, à son retour en France, l'aider en lui donnant les éléments dont je dispose». Réponse immédiate du Quai d'Orsay gêné aux entournures et dépassé par les résultats encourageants obtenus par Ségolène Royal en Algérie. Le Quai d'Orsay a immédiatement indiqué qu'il n'avait pas missionné Ségolène Royal pour son déplacement en Algérie, lors d'une conférence de presse tenue jeudi. Il a indiqué qu'il s'agissait d'une initiative personnelle et qu'il ne l'avait pas missionné.

H. Adryen

MADAME SÉGOLÈNE ROYAL, L'INVITÉE DE AL24 : «UN JOUR, IL SERA TROP TARD POUR S'EN PLAINDRE»

Dans cet entretien, Madame Ségolène Royal ne se contente pas de commenter l'état refroidi du thermomètre franco-algérien : elle tente d'en réécrire la logique.

Synthèse S. Méhalla

Elle parle moins comme une actrice de protocole que comme une voix qui veut rendre aux mots leur poids moral. Son point de départ est presque une évidence géographique, mais elle en fait une exigence politique : la Méditerranée n'est pas un fossé, c'est un patrimoine commun, une proximité qui oblige. Et cette obligation, dit-elle, passe d'abord par une démarche de vérité.

Dans sa bouche, l'apaisement n'est pas une formule molle, mais une mécanique précise : reconnaître, restituer, reconstruire. Reconnaître, non pas au sens d'une culpabilité héréditaire — elle récuse cette idée — mais au sens d'un fait historique établi, d'une réalité nommée clairement. Restituer ensuite : les biens culturels, les archives, les objets-signes, les documents, et surtout ce qu'elle traite comme une urgence sanitaire autant que mémorielle, les informations relatives aux essais nucléaires dans le Sahara. Car une mémoire non documentée est un terrain où prospèrent l'approximation, la falsification et la rancune.

Ce qu'elle propose est d'une simplicité presque provocante : ne plus traiter la restitution comme un «problème», mais comme une solution. Non pas rendre des objets pour rendre des objets, mais rendre ce qui appartient à l'Algérie comme un geste inaugural, un signal de reconnaissance, une clef qui ouvre — enfin — le passage vers les partenariats économiques et culturels. «On connaît la solution», insiste-t-elle en substance. Le scandale, dans cette perspective, n'est pas tant la complexité des dossiers que leur immobilisation : l'impossible n'est pas juridique, il est psychologique, idéologique, souvent électoral.

Et c'est là que son propos devient nettement plus sensible. Royal dessine un paysage français où l'Algérie sert trop souvent de décor à des batailles politiciennes, où l'on fabrique de l'ennemi parce que cela rapporte, où l'on additionne algérophobie et islamophobie comme on additionne des points dans une campagne. Elle ne vise pas seulement une frange : elle vise un système de rentabilité de la haine. À ses yeux, ces discours ne bloquent pas seulement des dossiers : ils bloquent une chance historique.

LA RENTE DE LA HAINE, L'URGENCE DE L'ÉGALITÉ

Dans la seconde respiration de l'entretien, l'ancienne ministre quitte la mémoire au sens strict pour entrer dans le présent social. Elle évoque cette France qui compte des millions



de citoyens ayant un lien direct avec l'Algérie, cette histoire faite non seulement de blessures mais aussi de brassages, de circulation, de métiers, de vies entremêlées. Elle insiste sur un point rarement assumé dans le débat public : la diaspora algérienne en France devient le réceptacle immédiat des tensions politiques. Quand la relation se dégrade au sommet, la discrimination s'infiltre à la base. Quand la parole s'endurcit, l'existence quotidienne se resserre.

C'est ici qu'elle emploie une notion centrale : la destruction des valeurs. Non pas un effondrement abstrait, mais une corrosion concrète : préjugés, condescendance, réflexes d'inégalité, soupçons automatiques. Et Royal ramène la discussion à une exigence qu'elle répète comme une règle d'or : parler d'égal à égal. Car, dit-elle, tant que subsiste dans certains milieux français — parfois inconscients — un vieux pli de supériorité, la relation restera boîteuse, donc vulnérable à la moindre crise.

Son observation sur l'économie n'est pas un simple appendice technocratique : elle en fait une preuve. Elle décrit une Algérie qui a changé, qui se diversifie, qui innove, qui forme, qui attire, qui accélère — et une France qui, si elle reste prisonnière des discours de friction, laissera passer le train. Les entreprises, affirme-t-elle,

vont les complémentarités. Ce sont les postures politiques qui les abîment. Et l'avertissement est net : un jour, le basculement sera fait — et il sera trop tard pour s'en plaindre.

Dans un passage qui marque, Royal relie tout cela à une idée plus haute : la responsabilité envers les nouvelles générations. Elle parle de jeunes qui vivent déjà l'angoisse climatique, les crises mondiales, la guerre, l'incertitude — et à qui l'on ajouterait, par paresse ou calcul, des contentieux mémoires non réglés. Son raisonnement est implacable : demain, ils demanderont des comptes. Pourquoi avez-vous gardé des archives? Pourquoi avez-vous su et n'avez pas fait? Pourquoi avez-vous laissé s'installer la haine comme une stratégie?

Et c'est peut-être là que l'entretien prend sa dimension de référence : Royal ne demande pas qu'on aime, elle demande qu'on comprenne. Elle ne réclame pas une émotion, elle réclame une décision.

Elle trace une ligne : la réconciliation n'est pas une faveur accordée à l'Algérie, c'est une obligation morale pour la France, un intérêt concret pour les deux peuples. Quant à ceux qui attisent la discorde, elle les renvoie à leur véritable nature : non pas des patriotes, mais des profiteurs de chaos — des marchands de peur qui instrumentalisent des électeurs «à leur insu» et dont le racisme, au fond, n'est pas une conviction : c'est un modèle économique.

Si cet entretien «fera date», ce ne sera pas parce qu'il est spectaculaire. Ce sera parce qu'il rappelle une évidence oubliée : les nations ne se grandissent pas dans la crispation, mais dans le courage de la vérité — et dans la dignité de l'égalité.

S. M.

COMMENTAIRE

La rente de la peur, dit-elle ?

Par S. MÉHALLA

I arrive qu'un entretien dépasse le cadre médiatique pour devenir un révélateur.

Les propos tenus par Madame Ségolène Royal sur la relation franco-algérienne ne relèvent pas de la diplomatie d'ambiance : ils posent une question de fond — voulons-nous la vérité qui libère, ou la peur qui rapporte ? Car le noeud est là. Depuis des années, le dossier mémoriel sert de combustible politique. On l'agit, on le caricature, on le monétise électoralement. On fabrique de la crispation comme d'autres fabriquent du slogan. Pendant ce temps, les archives dorment, les restitutions piétinent, les coopérations s'érodent et la défiance prospère. La mémoire devient une monnaie de spéculation idéologique. Rappelons une évidence trop souvent escamotée : reconnaître un fait historique n'est pas s'humilier — c'est s'élever. La reconnaissance n'est ni autoflagellation ni repentance héréditaire. Elle est un acte de maturité d'État. Les grandes nations ne sont pas celles qui n'ont rien à reconnaître. Ce sont celles qui ont le courage de nommer ce qui fut. Mettre les mots justes sur l'histoire n'affaiblit pas une République — cela la crédibilise.

Ce qui dérange dans une parole de réconciliation, ce n'est pas sa naïveté — c'est sa dangerosité pour les marchands de tension. Car l'apaisement assèche les fonds de commerce de la haine. Or il existe aujourd'hui une économie politique de l'hostilité : plus le climat est électrique, plus certains prospèrent. Ils ont besoin d'ennemis de substitution, de fractures entretenues, d'identités dressées les unes contre les autres. Non par conviction — par rendement.

Le plus grave est que cette stratégie ne produit pas seulement du bruit : elle produit du dommage. Dommage pour les diasporas prises en étau, sommées de se justifier d'exister. Dommage pour les entreprises prêtes à coopérer mais freinées par la suspicion. Dommage pour la jeunesse des deux rives, à qui l'on lègue des contentieux non soldés comme on lègue une dette morale majorée.

Pendant que les polémistes enflamment les plateaux, le monde, lui, avance. Les économies se redessinent. Les partenariats se déplacent. Les alliances se recomposent. Croire que l'on peut éternellement différer la clarification historique sans coût stratégique est une illusion dangereuse. Le temps géopolitique ne s'arrête pas pour nos blocages psychologiques.

La vraie question n'est donc pas : qui fera le premier pas? La vraie question est : qui aura la stature de le faire? La grandeur politique ne consiste pas à durcir le ton — mais à ouvrir l'issue. Les peuples n'ont pas besoin de surenchère verbale, ils ont besoin d'architecture d'avenir.

Un jour, les nouvelles générations demanderont des comptes : vous saviez, vous pouviez, pourquoi n'avez-vous pas fait? Ce jour-là, les slogans identitaires pèseront peu. Ne restera qu'un critère : qui aura préféré la vérité utile à la peur rentable. L'histoire note.

S. M.

Le ministre de la Justice reçoit Mme Ségolène Royal

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaï, a reçu, jeudi à Alger, la présidente de l'Association France-Algérie, Mme Ségolène Royal, à sa demande, en marge de sa visite en Algérie. Au terme de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, Mme Royal a déclaré à la Télévision algérienne : «j'ai demandé à Monsieur le ministre de la Justice, garde des Sceaux, de me permettre de rendre visite *à Christophe Gleizes. Il m'a autorisée à le faire et je l'en remercie. Je lui rendrai visite vendredi à l'établissement pénitentiaire où il se trouve».

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS L'APN à l'heure des arbitrages

Le texte de loi devrait être soumis à une séance plénière au début du mois prochain.

L'Assemblée populaire nationale aurait achevé, jeudi dernier, les consultations politiques autour du projet de loi organique relatif aux partis politiques, marquant une étape décisive dans le processus de refonte du cadre juridique régissant l'action partisane dans le pays.

Cette dynamique s'est déroulée dans le cadre de la poursuite des auditions menées par la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, en prélude à la présentation du texte en séance plénière devant les députés.

DES CONSULTATIONS ÉLARGIES POUR PLUS D'INCLUSIVITÉ

Après une première phase limitée aux formations représentées au Parlement, la commission a élargi le champ des consultations aux partis non représentés, répondant ainsi aux critiques formulées par plusieurs responsables politiques qui s'étaient dits exclus des discussions initiales. Jusqu'à jeudi dernier, une série d'audiences a ainsi été programmée avec les représentants de 17 partis politiques actifs sur la scène nationale, traduisant la volonté d'aboutir à un texte plus inclusif et consensuel.

REFORCER LE RÔLE ET L'AUTONOMIE DES PARTIS

Les auditions des représentants du Front de libération national (FLN) et du Rassemblement national démocratique (RND) ont mis en évidence plusieurs axes majeurs de réflexion, notamment la nécessité d'élargir la participation politique, de renforcer le rôle des partis dans l'évaluation des politiques publiques et de garantir leur autonomie dans la gestion de leurs affaires internes. Les intervenants ont également insisté sur l'importance d'introduire davantage de souplesse dans les textes réglementaires afin de prendre en compte la diversité idéologique et programmatique des formations politiques.

LE FINANCEMENT AU CENTRE DU DÉBAT

La question du financement des partis a occupé une place centrale dans les débats. Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité d'un soutien financier encadré et transparent, permettant aux partis d'assurer efficacement leurs missions, en particulier dans les domaines de la formation politique et de l'encadrement des militants. Les députés ont plaidé pour une véritable politique d'accompagnement des partis, estimant que le renforcement



de leur rôle constitue un levier essentiel pour la vitalité de la vie démocratique. Dans ce contexte, le président de la commission des affaires juridiques, Abdelkader Toumi, a rappelé que le projet de loi organique sur les partis politiques représente l'un des piliers fondamentaux de la consolidation de la pluralité politique, du renforcement de la pratique démocratique et de l'ancrage de l'État de droit et des institutions.

GARANTIR LES LIBERTÉS PARTISANES

Parallèlement, les formations politiques ayant pris part à la deuxième phase des consultations ont formulé plusieurs propositions, notamment la consécration du principe d'indépendance partisane

dans le choix des dirigeants, le recours à la justice administrative comme seule autorité compétente pour la dissolution des partis, ainsi que l'exonération des sièges et des ressources financières des partis des taxes et redevances. Ces formations ont exprimé leur rejet de la limitation obligatoire des mandats des dirigeants, estimant qu'elle porte atteinte à la liberté d'organisation interne garantie par la Constitution.

APPELS À UN DÉBAT POLITIQUE ÉLARGI

Le Parti des travailleurs a, à ce titre, appelé à un large débat national autour de la réforme de la vie politique, soulignant que toute réforme crédible doit s'inscrire dans un environnement garantissant

sant les libertés politiques et le pluralisme. De son côté, le Parti El Karama a proposé la création d'une plateforme numérique au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections afin de renforcer la transparence et l'organisation de la vie partisane.

POUR UN CONSENSUS ÉLARGI

La commission a également poursuivi ses consultations avec plusieurs autres formations, dont le Front des forces socialistes, Sawt Echaab, El Fadjr El Djadid, le Front de la justice et du développement (FJD), dans une démarche visant à enrichir le texte et à dégager le plus large consensus possible. Le projet de loi devrait être soumis à une séance plénière au début du mois prochain.

Approuvé en Conseil des ministres, le texte ambitionne d'assainir le paysage partisan en mettant fin aux «partis de portefeuille», tout en instaurant des règles strictes en matière de transparence financière, de rotation démocratique des dirigeants, de représentation des femmes et des jeunes, et de séparation entre l'action politique et la société civile, ouvrant ainsi une nouvelle phase dans l'organisation de la vie politique nationale.

A. Mekhennef

COEXISTENCE POLITIQUE Le MSP rejette toute confrontation partisane

Le Conseil consultatif (Majliss Choura) du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a tenu, hier, sa sixième session ordinaire sous le slogan : «Par la concertation, la force de l'organisation... préparation aux échéances... au service de la patrie et du citoyen.» À cette occasion, le président du mouvement, Abdelaï Hassani Chérif, a dressé un large panorama des enjeux politiques, économiques et géopolitiques auxquels fait face l'Algérie, tout en exposant les orientations futures de son parti.

PRÉPARER LES ÉCHÉANCES AVEC SÉRIEUX

Dans son allocution, Hassani Chérif a insisté sur la nécessité pour le MSP d'aborder les prochaines échéances politiques avec «sérieux et persévérance» afin de consolider sa position en tant qu'acteur politique influent, porteur d'une vision réformatrice et de solutions concrètes.

Il a souligné que cette ambition repose sur l'engagement des élus, des militants et des cadres du mouvement autour d'un programme clair et d'orientations cohérentes.

POUR UNE COEXISTENCE POLITIQUE APAISÉE

Mettant en avant le principe de «coexistence politique», le président du MSP a rejeté toute logique de confrontation partisane. «Nous remplissons notre rôle sans considérer qu'il est dirigé contre des partis ou des associations ; notre rôle est orienté vers notre

société, notre peuple et notre pays», a-t-il affirmé. Il a ainsi appelé à bâtir des relations politiques fondées sur la concertation et le respect mutuel, loin de toute rivalité qu'il a qualifiée de «blâmable».

REFUS DE L'INSTRUMENTALISATION DES CAUSES NATIONALES

Abdelaï Hassani Chérif a également dénoncé toute tentative de monopolisation du patriotisme, de l'islam, de la cause palestinienne ou d'autres questions fondamentales à des fins politiques ou électorales. Selon lui, ces causes constituent pour le MSP des «principes et des constantes» qui ne sauraient être instrumentalisés.

RÉFORMES POLITIQUES ET EXIGENCES DÉMOCRATIQUES

Alors que l'Algérie s'apprête à entrer, en 2026, dans un cycle de réformes législatives touchant la Constitution, la loi sur les partis et le code électoral, le MSP a annoncé une position ferme en faveur du renforcement des libertés et de l'élargissement du consensus national.

Pour le président du mouvement, toute réforme doit contribuer à la stabilité de la société et de l'État. Il a, dans ce cadre, plaidé pour une refonte profonde de l'environnement de gouvernance, estimant que les pratiques bureaucratiques héritées du passé freinent le développement, l'investissement et l'ouverture économique.

JEUNESSE ET FEMMES AU CŒUR DU PROJET POLITIQUE

Le président du MSP a réaffirmé l'engagement de son parti à ouvrir davantage l'espace politique à la jeunesse, aux femmes et aux générations futures, afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle sur les plans politique et électoral.

DÉFIS ÉCONOMIQUES ET ATTENTES SOCIALES

Sur le plan économique, Hassani Chérif a mis en lumière la persistance de plusieurs défis, notamment la dépendance aux hydrocarbures, la baisse du pouvoir d'achat et les difficultés liées à la diversification économique, malgré certains indicateurs jugés positifs. Sur le plan social, il a évoqué les revendications croissantes de la jeunesse, des femmes et des diplômés universitaires, appelaient à des politiques publiques plus efficaces et mieux adaptées à leurs attentes.

MÉMOIRE NATIONALE ET CRIMINALISATION DU COLONIALISME

Le président du MSP a salué l'initiative visant à criminaliser le colonialisme français, la qualifiant d'avancée importante.

Il a exprimé le souhait de voir cette démarche aboutir à l'adoption d'une loi consacrant officiellement cette reconnaissance historique.

UN MONDE INSTABLE ET MULTIPOLAIRE

Abordant la conjoncture internationale, Hassani Chérif a décrit un nouvel ordre mondial instable, marqué par la multipolarité et la concurrence géopolitique. Selon lui, les conflits armés cèdent désormais la place à des «instruments doux» et à des stratégies de déstabilisation interne. Dans ce contexte, il a appelé les pays émergents à adopter des politiques flexibles et à renforcer leur cohésion interne à travers le consensus, l'unité et le rassemblement.

LA PALESTINE, UNE CAUSE CENTRALE

Le dirigeant du MSP a longuement insisté sur la centralité de la cause palestinienne, dénonçant les tentatives visant à la réduire à une simple question humanitaire. Il a réaffirmé le soutien politique et humanitaire indéfectible de son mouvement au peuple palestinien.

APPEL À LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

En conclusion, Abdelaï Hassani Chérif a appelé à la consolidation de la souveraineté nationale face aux mutations profondes du système international. Il a souligné l'importance de l'unité interne et d'un large consensus politique pour préserver la stabilité du pays dans un contexte mondial de plus en plus incertain.

I. Khermane

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF

ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing

: 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression

: EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

STATUT PARTICULIER DES ENSEIGNANTS

Vers un accord syndical

Le ministre de l'Education nationale a précisé que les discussions restent ouvertes et que des séances supplémentaires pourraient être organisées pour atteindre le consensus le plus large.

Le ministère de l'Éducation nationale a adopté une méthodologie basée sur le dialogue participatif et l'écoute de tous les partenaires sociaux pour réviser le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale. C'est ce qu'a souligné le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui lors d'une réunion avec les responsables des organisations syndicales agréées du secteur, tenue au lycée des mathématiques Mohand- Mekhbi de Kouba (Alger). Y ont participé des cadres du ministère de l'Éducation nationale, des représentants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que des délégués de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative.

Cette rencontre fait suite à la deuxième série de séances de travail avec la commission ministérielle chargée de rédiger le projet de modification du décret exécutif n° 25-54 relatif au statut particulier des fonctionnaires. L'objectif était de recueillir les observations et propositions des syndicats, notamment concernant l'intégration des employés des services économiques, la correction des lacunes constatées après la publication du texte et la régularisation juridique des syndicats conformément à la loi n° 23-02 relative au droit syndical et à ses textes d'application.

VERS UN PROJET CONSENSUEL

Le ministre a rappelé que cette démarche vise à élaborer un projet consensuel, respectueux de l'intérêt général et



garantissant la stabilité professionnelle et sociale des fonctionnaires. Il a souligné que le statut n° 25-54 s'inscrit dans le cadre des directives présidentielles visant à améliorer les conditions de travail et le statut des agents de l'éducation nationale, en relevant leur rôle de fonctionnaires à celui de professionnels de l'éducation, avec création de nouvelles catégories, revalorisation des classifications, retraite anticipée, postes adaptés et réduction du volume horaire.

Le ministre a précisé que les discussions restent ouvertes et que des séances supplémentaires pourraient être organisées pour atteindre le consensus le plus large. Il a éga-

lement insisté sur la nécessité de recourir à des expertises spécialisées en matière financière, administrative et juridique pour garantir la pertinence et la précision des propositions.

Concernant les organisations syndicales, le ministre a indiqué que certaines procédures, notamment le détachement et l'élection des délégués syndicaux, ont été temporairement suspendues en attendant la mise à jour des listes et données au niveau du ministère du Travail afin de permettre un traitement ultérieur fluide et automatique. La réunion, méthodique et structurée, s'est déroulée en deux périodes.

LA DURÉE DE LA FORMATION RÉDUITE

Dans un communiqué publié jeudi dernier, le ministère de l'Éducation a annoncé une réduction significative de la durée de la formation des enseignants, avant et après leur intégration. Initialement prévue sur six mois, celle-ci sera désormais condensée en trois mois. La formation théorique se déroulera du 7 février au 7 mars 2026, tandis que la formation pratique aura lieu directement dans les établissements scolaires où les enseignants exerceront leurs fonctions.

Les responsables syndicaux ont exposé leurs préoccupations relatives à la loi n° 23-02, notamment sur la représentativité syndicale, les mécanismes de détachement et l'utilisation de la plateforme numérique pour la mise à jour des adhérents. Le ministre a insisté sur la coordination avec le ministère du Travail et la transparence des élections professionnelles. Il a affirmé que les observations et les propositions seraient étudiées dans des ateliers et séances de travail pour préparer le projet de modification à soumettre au Parlement, rappelant que la législation actuelle reste en vigueur jusqu'à l'adoption des nouvelles dispositions.

L'INTÉGRATION SANS CONDITION DE FORMATION

Cette session a été consacrée à la formulation d'une proposition consensuelle du projet, prenant en compte les observations des syndicats et des employés des services économiques. Une partie a abordé les réactions du terrain le 24 janvier 2026, la majorité demandant l'intégration sans condition de formation, tandis que 20% souhaitaient suivre la formation pour bénéficier rapidement de l'intégration. Les syndicats ont exprimé diverses positions, allant de la suppression totale de la formation, au compromis entre droit à la formation et intégration rapide, à la formation post-intégration ou à l'absence d'intervention.

Enfin, le ministre a estimé que la demande des opposants à la formation serait intégrée dans le projet de modification. Le contenu et la programmation du programme ont été ajustés, notamment le samedi, jour de repos. Le respect des positions de tous les agents sera garanti, tout en assurant le droit à la formation pour ceux qui le souhaitent. La décision finale sera annoncée dans un proche avenir, après analyse des propositions et clarification des points soulevés par les syndicats, a conclu le ministre.

K. Zemmouri

DÉMOCRATISATION DE L'ENTREPRENEURIAT

Nesda lance un centre en ligne

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat Nesda lancera dans quelques semaines un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, a annoncé le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah.

Ce centre numérique permettra d'étendre l'accès aux formations de la Nesda aux jeunes compétences de toutes les régions du pays, alors que le réseau actuel, composé de plus de 300 centres au niveau des universités et des centres de

formation professionnelle, ne couvre pas toutes les wilayas.

Pour bénéficier d'un financement pour la création d'une micro-entreprise, les porteurs de projets devront suivre une formation sur cette plateforme avant de déposer leur dossier auprès de l'agence de wilaya la plus proche. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision de la Nesda, centrée sur une approche économique.

En 2025, la Nesda a financé 3.500 projets, un chiffre appelé à croître progressi-

vement, l'objectif étant de financer entre 10.000 et 15.000 micro-entreprises par an dès 2026. Les programmes Al Tawteen et Small Business Hub, lancés fin 2025, visent à intégrer les micro-entreprises dans les chaînes de production.

Le ministère a reconnu que la question du foncier dans les micro-zones d'activités constitue un défi majeur. Une collaboration avec le ministère de l'Intérieur permettra d'associer les directeurs des agences Nesda et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) aux com-

missions de sélection locales, pour faciliter l'accès des porteurs de projets aux zones d'activités.

Concernant les start-up, leur nombre a dépassé 13.000 à la fin de 2025, contre moins de 200 en 2020, avec près de 200 incubateurs d'affaires, dont plus de 100 dans les universités. Le ministère accompagne le développement de l'écosystème start-up par des textes législatifs et la diversification des sources de financement, saluant le soutien des fonds d'investissement privés et étrangers.

LICENCE ET LE MASTER EN PUCE ÉLECTRONIQUES

Les candidatures ouvertes

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a ouvert les candidatures pour les programmes «licence nationale» et «master



national» en technologie des puces électroniques, offrant 20 places par spécialité afin de renforcer les compétences nationales hautement qualifiées.

Pour le programme «licence nationale», peuvent postuler les étudiants ayant terminé le deuxième semestre de l'année universitaire 2025-2026, tandis que pour le «master national», il s'agit de ceux ayant terminé le premier semestre de l'année universitaire en cours.

Les formations offrent des opportunités d'embauche au Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et ses entreprises filiales, ainsi que dans les entreprises disposant de structures technologiques et industrielles.

Les spécialités ouvertes pour la «licence nationale» sont : électronique des équipements industriels et électronique des installations industrielles. Les cours seront dispensés à l'Université de Blida 1 en collaboration avec le CDTA.

Pour le «master national», les spécialités concernées sont : fabrication de l'électronique intégrée et conception de l'électronique intégrée, avec une formation assurée à l'Université M'Hamed-Bougara de Boumerdès, en collaboration avec le CDTA.

Les inscriptions, ouvertes depuis jeudi dernier, se poursuivront jusqu'au 3 février prochain via le lien suivant : [\[https://natpe.mers.dz/\]\(https://natpe.mers.dz/\)](https://natpe.mers.dz/).

GESTION DES ZONES FRANCHES

Un EPIC en gestation

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé la préparation d'un décret exécutif visant à encadrer la création d'une entreprise publique chargée de la gestion des zones franches. Un levier logistique pour les exportations.

La gestion des zones franches qui seront lancées au niveau de certaines wilayas frontalières sera concédée au profit d'une entreprise publique dont la création sera encadrée par un décret exécutif, a indiqué, jeudi, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que «le secteur du commerce extérieur s'attelle au parachèvement du cadre réglementaire relatif aux zones franches, à travers l'élaboration d'un projet de décret exécutif visant la création d'une entreprise publique pour la gestion de ces espaces», ajoutant que «ce texte est en cours d'étude et d'enrichissement au niveau du secrétariat général du gouvernement». Le ministre a ajouté que ce texte permettra la création d'un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) à même de garantir «une gestion organisée et efficace, offrant un environnement propice aux opérateurs économiques et aux exportateurs en particulier, dans le respect des obligations de service public». Ces travaux de finalisation du cadre réglementaire se déroulent en parallèle avec l'achèvement des dernières étapes de la création de la première zone franche d'Algérie, qui sera située dans la wilaya de Tindouf. Piloté par l'Agence algérienne pour la coopération internationale au développement et à la solidarité (AICDS), le projet de développement de cette zone progresse à un rythme remarquable, a souligné Kamel Rezig. Selon lui, l'achèvement de cette zone France de Tindouf est prévu pour l'année en cours, alors que les zones franches restantes, prévues avec la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger, seront lancées ultérieurement.



ZONE FRANCHE DE TINDOUF

La création de la zone franche de Tindouf a été actée par décret exécutif n° 24-169, publié le 28 mai 2024 qui avait défini les aspects essentiels du projet, notamment son implantation géographique, sa délimitation, sa superficie, sa consistance, son fonctionnement et sa vocation. L'objectif principal est de promouvoir les activités économiques et commerciales, notamment l'exportation, dans cette région stratégique, appelée à devenir un hub commercial majeur. Couvrant une superficie de 200 ha, la zone franche est située à 75 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Tindouf, à proximité du poste frontalier Mustapha-Ben Boulaïd de la frontière algéro-mauritanienne. L'article 3 du décret exécutif avait indiqué que cette zone comporte tous les biens

immeubles et meubles nécessaires à son fonctionnement, fournis par l'Etat ou réalisés par le concessionnaire. Le décret avait indiqué qu'en attendant la mise en place de l'établissement public à caractère industriel et commercial chargé de sa gestion, l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement sera responsable des travaux prépa-

ratoires nécessaires à l'exploitation de la zone franche.

UN OUTIL D'INTÉGRATION

Parmi les réformes auxquelles le président de la République accorde un intérêt particulier, figure, en bonne place, la facilité les échanges transfrontaliers, grâce à des procédures douanières plus rapides, notamment à travers la mise en place de zones franches et l'ouverture de corridors logistiques, pour promouvoir les exportations. Pour concrétiser ce projet, un groupe de travail multisectoriel a été mis en place, sous les instructions présidentielles, avec la promulgation de la loi 22-15 de 2022 pour définir le cadre des zones franches, leurs avantages, leur gestion et leur fonctionnement. Le Président avait, d'ailleurs, annoncé la réalisation de zones franches entre l'Algérie et cinq pays voisins, en l'occurrence la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger. Le développement et la diversification des zones franches sont un instrument, à la fois, de coopération et de diversification de l'économie. Ces zones franches, proposées par l'Algérie à ses voisins, devraient permettre d'accroître les échanges commerciaux, en exonération des droits de douane, et ainsi de renforcer l'intégration régionale.

Smati

Transport, moteur du commerce africain

Lors d'une rencontre avec le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, Claver Gatete, le ministre du Commerce extérieur, Kamel Rezig, a souligné que l'Algérie investit massivement dans les infrastructures de transport et de logistique pour soutenir le développement africain. Il a notamment évoqué la route transsaharienne, le corridor routier vers la Mauritanie et le renforcement des liaisons portuaires et ferroviaires avec le Sahel. Les deux responsables ont également insisté sur l'importance de la Zlecaf pour dynamiser le commerce intra-africain et diversifier les échanges de l'Algérie sur le continent.

MOINS DE PAPERASSE, PLUS D'EFFICACITÉ

Le commerce intérieur se digitalise

La numérisation de l'administration du commerce intérieur s'impose comme un outil de réforme économique visant à réduire les rigidités structurelles, améliorer la compétitivité des entreprises et renforcer la transparence des marchés. C'est le message porté, jeudi dernier, à Alger, par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amal Abdelatif, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans son intervention, la ministre a réaffirmé l'engagement de son département à renforcer la numérisation de l'administration et à simplifier les procédures au profit des opérateurs économiques, dans l'objectif de soutenir l'économie nationale et de consolider la transparence et la confiance dans les institutions de l'Etat.

DIGITALISATION DU SECTEUR

La digitalisation du commerce intérieur n'est plus un simple chantier administratif. Elle s'impose désormais comme un enjeu économique central, à la croisée

de la compétitivité, de la lutte contre l'informel et de la crédibilité de l'action publique.

À cet égard, la ministre a souligné que les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, traduisent une volonté de faire de la digitalisation un levier de rationalisation de l'action publique, dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer le climat des affaires et de capter davantage d'investissements productifs.

SIDJILICOM, UNE PLATE-FORME À PARFAIRE

Les avancées réalisées par le Centre national du registre du commerce (CNRC), notamment à travers la plateforme Sidjilicom, ont permis de raccourcir les délais administratifs, de réduire les coûts de transaction et de limiter les déplacements des opérateurs. À terme, ces gains d'efficacité sont susceptibles de favoriser la formalisation des activités économiques, un enjeu majeur alors que l'économie informelle continue de peser lourdement sur les

finances publiques et sur la concurrence loyale.

INTERCONNEXION DES BASES DE DONNÉES

Mais la digitalisation ne saurait, à elle seule, régler les déséquilibres structurels de l'économie. L'interconnexion annoncée entre le CNRC, les services fiscaux, la sécurité sociale, les Douanes et l'Office national des statistiques vise clairement un objectif : élargir l'assiette fiscale et mieux cerner l'économie informelle. Encore faut-il que cette interopérabilité soit pleinement opérationnelle, fondée sur des données fiables et accompagnée d'un cadre clair garantissant la sécurité juridique des opérateurs.

REGISTRE ÉCONOMIQUE NATIONAL

Par ailleurs, la ministre a annoncé le lancement imminent d'un projet numérique visant à simplifier les démarches des opérateurs économiques. Grâce à cette plateforme, les entreprises pourront déposer leurs dossiers auprès du CNRC sans multiplier

les déplacements entre administrations.

L'intégration de la déclaration du bénéficiaire effectif dans ce système numérique vise, selon elle, à instaurer un registre économique national fondé sur la transparence, tout en garantissant la protection des données personnelles.

Si le système est bien conçu, il pourrait renforcer la gouvernance et la crédibilité financière du pays. En revanche, mal calibré, il risque d'alourdir les contraintes pour les entreprises formelles, sans parvenir à capturer l'économie informelle la plus résistante.

MARCHÉS AGRICOLES : STRUCTURATION, MAIS CONDITIONS INDISPENSABLES

La question des marchés, notamment à travers le projet de marché national de gros des dattes à Tolga, révèle une autre limite des réformes engagées. Structurer les filières agricoles, stabiliser les prix et soutenir les exportations sont des objectifs légitimes. Mais ils supposent des

infrastructures, une logistique performante et une régulation efficace des circuits de distribution, bien au-delà de l'annonce institutionnelle.

VENTE DIRECTE, UN DÉFI LOGISTIQUE

Quant à la promotion de la vente directe du producteur au consommateur, elle répond à une attente sociale forte, dans un contexte de pression sur le pouvoir d'achat.

Là encore, l'enjeu est moins l'intention que la capacité à créer des mécanismes durables, capables de réduire les marges spéculatives sans fragiliser les producteurs.

En définitive, la digitalisation du commerce intérieur apparaît comme une réforme indispensable, mais encore inachevée. Son succès dépendra moins de la multiplication des plateformes que de la cohérence d'ensemble, de l'accompagnement des acteurs économiques et de la volonté politique de transformer l'outil numérique en véritable moteur de réforme économique.

L'UNION ARABE DU FER ET DE L'ACIER TIENT SA SESSION À ALGER

Un levier géopolitique en renforcement

Dans un contexte de tensions commerciales et de fragmentation économique, la sidérurgie apparaît comme un secteur stratégique dont la maîtrise devient un enjeu de souveraineté.

Algérie a abrité, jeudi, la 132^e session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union arabe du fer et de l'acier. La réunion a été marquée par l'adoption du budget prévisionnel pour 2026, ainsi que par l'approbation du plan de développement de l'Union et des principaux indicateurs numériques du secteur au niveau arabe, a indiqué la Société nationale de sidérurgie (Holding SNS), dans un communiqué.

Les travaux ont été présidés par Ahmed Ezz, président de l'Union, en présence des membres du Conseil d'administration, ainsi que des représentants de la holding SNS et de ses filiales. Les discussions ont porté sur plusieurs questions organisationnelles, financières et stratégiques liées aux activités de l'Union, ainsi que sur les perspectives de développement de l'industrie du fer et de l'acier dans la région.

Dans ce cadre, le Conseil a validé le plan de développement visant à renforcer le rôle régional de l'Union et à améliorer la compétitivité du secteur dans le monde arabe. Les indicateurs numériques clés du secteur ont également été approuvés.

Le budget prévisionnel pour 2026 a par ailleurs été adopté,



afin d'assurer la durabilité financière de l'Union et la mise en œuvre de ses programmes.

RENUFORCEMENT DU POIDS RÉGIONAL

En clôture de la session, deux nouvelles entreprises ont été admises au sein de l'Union : la société irakienne Mass Iraq et la société saoudienne Steel Steel, renforçant ainsi la coopération industrielle arabe et le développement du secteur à l'échelle régionale. Cette intégration élargit la représentativité de l'Union

et renforce son rôle en tant qu'acteur régional. Elle témoigne d'un rapprochement entre pays clés de la région et traduit la volonté de constituer un bloc industriel capable de soutenir les grands projets d'infrastructures et de développement nationaux. Dans un contexte de tensions commerciales et de fragmentation économique, la sidérurgie apparaît comme un secteur stratégique dont la maîtrise devient un enjeu de souveraineté.

Cette intégration se veut une affirmation d'un axe « Arabie

Saoudite - Irak - Algérie » dans le secteur. En filigrane, un potentiel augmentation des projets communs (export, logistique, approvisionnement).

UN RÔLE DE LEADERSHIP INDUSTRIEL

La SNS a souligné que sa participation active à cette session, via ses responsables et cadres, s'inscrit dans son engagement en faveur de la coopération industrielle arabe et de l'appui au développement de la filière fer et acier. L'objectif est, d'une part, de posi-

tionner l'Algérie comme hub industriel régional, et, d'autre part, d'attirer des investissements et des partenariats internationaux via une coordination arabe.

En effet, au-delà de l'adoption d'un budget 2026 et d'un plan de développement, la tenue de cette session à Alger illustre une volonté claire de renforcer les mécanismes de coordination entre les pays arabes autour de la filière fer et acier. Le fait que l'Algérie accueille cette réunion montre également son rôle croissant dans les instances régionales liées à l'industrie lourde. D'autant que l'événement révèle une ambition géopolitique : renforcer l'autonomie stratégique des pays arabes face aux ruptures de chaînes d'approvisionnement mondiales et à la concurrence industrielle internationale. Enfin, la validation des indicateurs numériques du secteur indique une modernisation de la gouvernance, indispensable pour piloter efficacement la production et les investissements. L'Union semble ainsi se transformer progressivement en un instrument de puissance régionale, capable de coordonner la coopération industrielle et de renforcer la résilience économique du monde arabe.

Smail ROUHA

LANCEMENT OFFICIEL DE QIVOPAY

Une nouvelle ère pour le financement islamique



La scène fintech algérienne s'apprête à accueillir un nouvel acteur majeur avec le lancement officiel de QivoPay, une plateforme innovante dédiée au financement islamique et au crédit à la consommation. L'événement, organisé par I-YUSR et La Maison IN Groupe, se tiendra ce lundi 2 février à l'Hôtel El Djazaïr à Alger.

Pensée comme une future startup fintech algérienne, QivoPay se positionne comme une solution moderne et digitalisée répondant aux besoins croissants d'une population en quête de services financiers accessibles, transparents et conformes aux principes de la Charia. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique nationale de transformation numérique et d'innovation financière, portée par les réformes en cours dans le secteur bancaire et l'émergence d'un écosystème fintech en pleine expansion.

UNE PLATEFORME OMNICANALE

QivoPay se distingue par son approche "digitally powered", basée sur un écosystème omnicanal intégrant une plateforme web

centralisée et une application mobile intuitive. L'objectif : offrir une expérience utilisateur fluide, sécurisée et efficace, tout en optimisant la performance opérationnelle.

La plateforme est également enrichie par des technologies avancées telles que l'Intelligence Artificielle et la Business Intelligence, permettant une meilleure analyse des risques, une traçabilité renforcée et une ges-

tion optimisée des processus financiers.

UN PROJET STRUCTURANT POUR L'ÉCOSYSTÈME FINANCIER NATIONAL

Le lancement de QivoPay intervient à un moment clé pour l'Algérie, qui cherche à diversifier ses outils de financement et à renforcer l'inclusion financière. En proposant des solutions de financement conformes à la Charia, la plateforme vise à répondre à une demande croissante et à offrir une alternative crédible et innovante aux services financiers traditionnels.

L'événement réunira des dirigeants bancaires ainsi que des acteurs institutionnels de premier plan, autour d'échanges et de débats sur les perspectives de développement du financement islamique et de la fintech dans le pays. QivoPay ambitionne ainsi de devenir un acteur incontournable du financement islamique en Algérie, en mettant la technologie au service d'un modèle financier éthique, transparent et adapté aux réalités du marché.

R. N.

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Le projet entre dans une phase décisive

Le projet de la ligne ferroviaire transsaharienne Alger-Tamanrasset franchit une étape majeure. Mercredi soir, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de l'avancement du projet, centré sur ses deux tronçons principaux.

Au cours de cette rencontre, les responsables ont passé en revue l'état d'avancement des études et les procédures de finan-

cement, dans un contexte marqué par la volonté du ministère de renforcer les infrastructures de transport à l'échelle nationale.

Le premier tronçon du projet vise à relier les wilayas de Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa, tandis que le second s'étend entre Ksar El Boukhari, Médéa et Cheffa. Les deux segments font l'objet d'études approfondies, notamment en matière de mécanismes de financement par crédit.

Cette réunion s'inscrit dans une dyna-

mique de coordination accrue entre les différents acteurs impliqués, afin d'assurer la bonne conduite des études et d'accélérer les procédures nécessaires à la réalisation du projet dans les délais fixés.

Le ministère entend ainsi concrétiser sa stratégie de développement des infrastructures de base et d'amélioration du système de transport, en ouvrant une nouvelle voie de communication entre le nord et le sud du pays.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal sous pression

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a tenu jeudi une réunion de suivi au siège de Saidal pour accélérer l'avancement des grands projets en cours et préparer le programme 2026. Il a insisté sur la relance urgente des projets de production de matières premières, retardés récemment, soulignant leur rôle crucial dans l'autosuffisance en médicaments et la sécurité sanitaire. Le ministre a également demandé l'activation des accords de partenariat avec des laboratoires internationaux dans le cadre de la localisation de l'industrie pharmaceutique.

AVICULTURE ET ÉLEVAGE

Le salon international s'installe à Sétif

La 3e édition du Salon international de l'aviculture, des aliments de bétail et des vétérinaires (Agro-Sétif) se tiendra du 2 au 5 février à Sétif, avec la participation de 85 exposants nationaux et étrangers, ont annoncé jeudi les organisateurs.

Organisé sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du wali de Sétif, l'événement vise à favoriser les échanges entre opérateurs économiques, agriculteurs, institutions financières, assureurs et professionnels du secteur. L'édition 2026 prévoit également une série de neuf conférences animées par des universitaires et des spécialistes du domaine, destinées à enrichir les débats et à renforcer les compétences des participants.

FORTES RAFALES DE VENT DURANT LE WEEK-END

Plusieurs interventions effectuées à travers le pays

Les interventions de terrain se poursuivaient dans les différentes wilayas du centre pour l'enlèvement des résidus des intempéries enregistrées mercredi et jeudi, lesquelles n'ont occasionné aucune perte humaine, a-t-on appris jeudi auprès des services concernés...

Les services de secours et de maintenance ont multiplié les opérations à travers plusieurs wilayas du pays, suite aux fortes rafales de vent enregistrées mercredi et jeudi. Aucun décès n'a été signalé, mais des dégâts matériels et des perturbations de la circulation ont été recensés.

ROUTE DÉGAGÉES ET INFRASTRUCTURES RÉPARÉES

À Blida, les équipes des travaux publics, de la Conservation des forêts et de la Protection civile ont poursuivi leurs opérations de dégagement, enlevant arbres, branches, gravier et débris obstruant la circulation. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour faire face à toute éventualité.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la Protection civile a effectué 28 interventions en 24 heures, principalement pour dégager des routes bloquées par des arbres, redresser des poteaux et des câbles électriques, et sécuriser une station-service à Larbaâ Nath Irathen où des plaques métalliques menaçaient de tomber. Aucune perte humaine n'a été enregistrée.

À Bouira, des troncs d'arbres et des pierres ont été retirés des routes nationales 25, 93 et 29 ainsi que des chemins de wilaya 4 et 22. Des engins et des chasse-neige ont été déployés, notamment dans les



zones montagneuses. À Chlef, les interventions ont également concerné trois accidents ayant fait six blessés, évacués vers des structures hospitalières. Un panneau de signalisation s'est effondré sur l'autoroute Est-Ouest, entraînant un arrêt temporaire de la circulation. Les équipes de la Protection civile, appuyées par la Gendarmerie nationale et l'Agence nationale des autoroutes, ont dégagé la voie.

Dans la wilaya de Tipasa, les rafales ont provoqué des perturbations sur le réseau électrique, causant des coupures dans plusieurs communes. Les services techniques ont rétabli l'alimentation, tandis que la Protection civile et les équipes de maintenance ont retiré les arbres déracinés et les poteaux endommagés.

À Médéa, des interventions ont été menées pour dégager des câbles et des arbres endommagés, sans faire de victimes. À Aïn-Defla, la Conservation des forêts a poursuivi le dégagement des axes routiers et des habitations.

À Bejaia, les services des travaux publics ont libéré plusieurs axes routiers bloqués

par des chutes d'arbres ou des inondations. La direction de distribution de l'électricité et du gaz a mobilisé 120 agents pour rétablir l'approvisionnement dans plusieurs communes.

PLUS DE 300 INTERVENTIONS EN 24 HEURES

La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a recensé plus de 300 interventions. Selon la directrice, Sabrina Hakkar, les opérations ont consisté en l'élagage et la neutralisation des arbres dangereux ou gênant la circulation. Une cellule de veille a été mise en place, et le numéro vert 1070 reste opérationnel 24h/24 pour recevoir les appels des citoyens.

DES DÉGÂTS MATERIELS ET COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Dans l'Ouest, les rafales ont également causé des perturbations et des dégâts dans plusieurs wilayas.

À Oran, des chutes d'arbres et de

poteaux électriques ont été enregistrées dans plusieurs communes, sans faire de victimes. Un mur s'est effondré à Benfréha, blessant deux personnes, tandis qu'un autre s'est partiellement écroulé à Sidi El Houari. Les services de la Conservation des forêts ont ouvert des routes dans des zones comme le Mont Murdjadj et la forêt de Ras El-Aïn.

À Tiaret, une commission de vigilance a été mise en place. Les services de la Protection civile ont effectué 19 interventions, notamment pour pomper l'eau infiltrée et dégager arbres et poteaux. La route nationale RN 40 A a été coupée en raison de la montée des eaux de l'oued Aïn Boucheikif.

À Sidi Bel-Abbes, les équipes ont levé des arbres et des poteaux électriques dans plusieurs communes. Aïn Temouchent a également enregistré des accidents liés à la chute d'arbres, sans faire de victimes. Dans la wilaya de Saïda, des chutes d'arbres, de poteaux d'éclairage et de câbles électriques ont été signalées. À Naâma, deux poteaux d'éclairage sont tombés et une famille nomade a été évacuée après que leur tente ait été endommagée par le vent.

À Tlemcen, les travaux publics ont levé 60 arbres le long de plusieurs routes nationales et sur l'autoroute Est-Ouest. La Protection civile est intervenue dans plusieurs localités, notamment pour des chutes d'arbres, un mur et un réservoir d'eau.

À Tissemsilt, des équipes de Sonelgaz ont réparé le réseau électrique après la chute d'arbres et de poteaux, tandis que la Protection civile a pompé l'eau et retiré la boue dans plusieurs quartiers.

BILAN GÉNÉRAL :

Les fortes rafales de vent ont causé des dégâts matériels et perturbé la circulation, mais aucune perte humaine majeure n'a été recensée. Les services de secours restent en alerte et poursuivent leurs interventions.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES Une authenticité de diversité et de développement.



indique un communiqué de la DGF publié jeudi.

UNE CÉLÉBRATION OFFICIELLE À TIOUT

La DGF organisera une manifestation officielle, sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, au niveau de la zone humide de Tiout, dans la wilaya de Naâma. Ce site a été retenu pour ses zones humides steppiques d'importance écologique, étroitement liées aux modes de vie traditionnels des communautés locales,

notamment les pratiques pastorales, l'utilisation rationnelle des ressources hydriques et les savoirs ancestraux en matière de gestion des milieux naturels.

DES ACTIVITÉS À TRAVERS TOUT LE PAYS

En parallèle, des activités seront organisées à travers les différentes wilayas du pays par les conservations des forêts, les parcs nationaux, les centres cynégétiques et les réserves de chasse, en coordination avec les partenaires locaux et les associations. L'objectif est de mettre en avant les efforts du secteur en matière de préservation des zones humides.

SENSIBILISATION, VISITES, EXPOSITIONS ET CONCOURS

Ces activités comprendront des campagnes de sensibilisation au profit des élèves des établissements éducatifs, l'organisation de visites sur le terrain dans les zones humides, la tenue d'expositions, de conférences et de tables rondes, la préparation d'émissions radiophoniques autour du thème de l'année, l'organisation de séances de présentation des méthodes de recensement des oiseaux d'eau, la distribution de dépliants et d'affiches de sensibilisation ainsi que la distinction des lauréats des concours de dessin programmés à cette

occasion.

UN THÈME AXÉ SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Le slogan de l'édition 2026, retenu par le Secrétariat de la Convention de "Ramsar", met en lumière les liens entre les zones humides, les pratiques culturelles, les traditions et les systèmes de savoirs au sein des communautés à travers le monde, selon le communiqué.

UNE CONVENTION HISTORIQUE

Cette journée coïncide avec l'anniversaire de la signature de la Convention de "Ramsar" relative aux zones humides, dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, qui constitue l'un des piliers fondamentaux de la protection des zones humides et de leur diversité biologique, ainsi que de la garantie de leur gestion durable.

L'ALGÉRIE ENGAGÉE DANS LA CONVENTION RAMSAR

Le 2 février a été institué Journée mondiale des zones humides, célébrée depuis 1997 dans les Etats parties à la Convention, qui regroupe 172 Etats.

L'Algérie qui y a adhéré en 1982, compte 50 sites classés sur la liste "Ramsar" des zones humides d'importance internationale, conclut la même source.

RAMADHAN

Stop au gaspillage

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation visant à encourager la rationalisation de la consommation à l'approche du mois de Ramadhan.

Placée sous les slogans « La disponibilité des produits est garantie... la rationalisation de la consommation est votre choix » et « Le Ramadhan est un mois sacré, n'en faites pas une course au gaspillage », cette campagne prévoit un programme complet de sensibilisation. Elle comprendra notamment des spots médiatiques, des publications et des actions sur le terrain, en coordination avec les différents acteurs concernés, indique la même source.

AFFAIRE AISSIOU

Le procès en appel attendu fin février

L'homme d'affaires est poursuivi, ainsi que plusieurs membres de sa famille, est poursuivi pour malversation et blanchiment d'argent.

Par Redouane Hannachi

Les juges de la chambre pénale de la cour d'appel devront statuer, fin février prochain, sur l'appel introduit par le collectif d'avocats constitué contre les lourds verdicts prononcés dans l'affaire de l'homme d'affaires Ayoub Aissiou et de plusieurs membres de sa famille, tous poursuivis pour des faits graves liés à la malversation et au blanchiment d'argent.

DE LOURDES CONDAMNATIONS EN PREMIÈRE INSTANCE

Le président du pôle pénal économique et financier de Sidi M'Hamed, juridiction spécialisée dans le traitement des affaires de corruption et de malversation, a rendu récemment son verdict concernant Ayoub Aissiou, son épouse, ses cinq frères — tous en fuite à l'étranger — ainsi que son beau-père, Bachir Ould Zemirli, jugé en liberté.

Ayoub Aissiou a été condamné, par défaut, à 20 ans de prison ferme pour blanchiment d'argent, assortis d'une amende de 8 millions de dinars et d'un mandat d'arrêt international.

Ses frères Omar, Ali et Abdelkrim Aissiou ont écopé chacun de 15 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars et de mandats d'arrêt internationaux.

L'épouse du principal mis en cause, Yasmine Ould Zemirli, également en fuite, a été condamnée à 15 ans de prison ferme, assortis d'une amende identique et d'un mandat d'arrêt international.

LE BEAU-PÈRE CONDAMNÉ ET ÉCROUÉ

De son côté, Bachir Ould Zemirli, beau-père d'Ayoub Aissiou, a été condamné à sept ans de prison ferme, avec mandat de dépôt à l'audience.

UNE AFFAIRE AUX RAMIFICATIONS COMPLEXES

Pour rappel, le 12 novembre dernier, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed (cour d'Alger) s'est penché sur cette affaire de « blanchiment d'argent et de transfert illicite de fonds issus de crimes dans le cadre d'une organisation criminelle ».

Outre Ayoub Aissiou et son épouse, les poursuites visent également ses frères Tayeb, Abdelkader, Brahim, Abdelkrim et



Amar, tous en fuite à l'étranger, ainsi que son beau-père.

Lors du procès, seul Bachir Ould Zemirli était présent au box des accusés. Il a nié l'ensemble des faits qui lui sont reprochés, affirmant que les biens qu'il possède en France ont été acquis grâce à ses revenus professionnels, invoquant son activité de « conseiller de grandes entreprises ».

LES PROJETS IMMOBILIERS AU CŒUR DU DOSSIER

Le prévenu est longuement revenu sur le projet immobilier de la société Click Promotion, notamment une promotion immobilière non achevée à Hydra, au cœur de la capitale. Il a affirmé que 69 appartements avaient été réalisés, tandis que 20 autres n'avaient pas trouvé preneur.

Il a soutenu avoir exigé des souscripteurs le dépôt des fonds chez un notaire, pour un montant avoisinant 500 millions de dinars, tout en reconnaissant l'obtention d'un crédit bancaire de 1,4 milliard de dinars. Selon ses déclarations, les biens immobiliers en sa possession permettraient de garantir le remboursement du prêt.

Concernant un autre projet à Chérifa, il a indiqué que le financement avait été accordé à l'entreprise réalisatrice et non à titre personnel.

DE NOMBREUSES VICTIMES ET UN LOURD PRÉJUDICE

Dans cette affaire, de nombreux acquéreurs de logements réalisés par les sociétés immobilières appartenant à Ayoub Aissiou, ses frères et son beau-père se sont constitués parties civiles.

Plusieurs témoins à charge, bien que convoqués, étaient absents à l'audience, malgré leur présence confirmée à l'ouverture du procès. Ces témoins impliquent directement Ayoub Aissiou dans les projets

de Click Promotion, dont les actions ont transité entre plusieurs membres de sa famille avant d'être enregistrées au nom de son beau-père.

Le juge a souligné l'influence dont aurait bénéficié le clan Aissiou pour l'obtention de terrains et de permis de construire dans les quartiers huppés d'Alger, évoquant notamment le soutien d'Ali Haddad et de Saïd Bouteflika. Les fonds issus de l'activité immobilière auraient été transférés à l'étranger après conversion sur le marché parallèle des devises.

UN PRÉJUDICE ESTIMÉ À DES MILLIARDS

Plus d'une dizaine de sociétés, ainsi que plusieurs banques détenant des hypothèques, se sont retrouvées impliquées dans cette affaire. Le Trésor public a évalué son préjudice à 3 milliards de dinars, réclamant un dédommagement solidaire.

Le procureur de la République, à l'issue d'un sévère réquisitoire, avait requis la peine maximale de 20 ans de prison contre Ayoub Aissiou, son épouse et ses frères, ainsi que 10 ans de prison contre Bachir Ould Zemirli.

UN CONTENTIEUX JUDICIAIRE TOUJOURS OUVERT

Ayoub Aissiou et ses frères avaient déjà été condamnés, en février 2023, par défaut, à 20 ans de prison pour violation de la réglementation des changes, émission de chèques sans provision et financement occulte de partis politiques. D'autres affaires sont toujours pendantes devant la justice.

Le 13 novembre dernier, Ayoub Aissiou a également été condamné par le tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs à cinq ans de prison ferme pour escroquerie, avec confirmation du mandat d'arrêt international.

R.H.

AFFAIRE FETHI GHERRAS

Le procès en appel examiné mercredi

La cour d'Alger examinera mercredi prochain, au niveau de sa première chambre, l'affaire en appel de Fethi Gherras, ancien coordinateur national du Mouvement démocratique et social (MDS), formation dissoute par décision de justice.

En première instance, le tribunal correctionnel d'Hussein Dey l'a condamné à deux ans de prison ferme ainsi qu'à une amende de 300 000 dinars, le déclarant coupable d'outrage à corps constitué à la suite de la diffusion d'informations jugées diffamatoires. Lors de l'audience, le procureur de la République avait requis une peine de trois ans de prison ferme assortie de la même amende.

Le prévenu est poursuivi pour outrage à corps constitué, en vertu de l'article 146 du Code pénal, ainsi que pour propagation de fausses informations susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité publique, conformément à l'article 196 bis du même code.

Lors de la première audience, son avocate, maître Fetta Sadat, a plaidé la relaxe pure et simple, estimant que les faits reprochés à son client sont dépourvus de fondement légal. Elle a interjeté appel du jugement rendu en première instance.

R.H.

ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT :

Le procès de maître Quali renvoyé au 5 février



Le tribunal criminel de première instance d'Alger a décidé, mercredi dernier, de renvoyer le procès de maître Sofiane Quali et de quinze autres prévenus, dont Mira Mokhnèche, au 5 février prochain.

Les accusés sont poursuivis pour atteinte à la sécurité de l'État, atteinte à l'intégrité du territoire national, ainsi que pour la publication, via les réseaux sociaux, de fausses informations portant atteinte au Président de la République et aux représentants de l'Armée nationale populaire (ANP), notamment le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP.

Ils sont également inculpés pour avoir appelé à des attroupements non armés et à l'organisation de marches non autorisées dans les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira. Ce report est dû aux mesures exceptionnelles prises en raison des intempéries récentes.

R.H.

Charef Eddine Amara auditionné sur le fond

Le juge d'instruction de la deuxième chambre du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed, spécialisé dans le traitement des affaires liées à la lutte contre la malversation et la corruption, auditionnera prochainement sur le fond l'ex-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charef Eddine Amara.

Le mis en cause a été placé en détention provisoire le 20 décembre 2025 dans le cadre de l'affaire dite du « tabac ». Il s'agit de l'ancien patron

du groupe public Madar et ex-président de la FAF entre 2021 et 2022. Incarcéré à la prison de Koléa, Charef Eddine Amara est poursuivi pour des soupçons de corruption liés à un partenariat conclu entre la Société nationale algérienne du tabac et une entreprise émiratie spécialisée dans le tabac et les allumettes, dénommée « SPA Steam ».

Dans le cadre de cette même affaire, le juge d'instruction a également ordonné le placement en détention provisoire du dénommé « M.A », pro-

priétaire de la société émiratie SPA Steam, ainsi que de plusieurs autres mis en cause. Les personnes poursuivies sont impliquées dans une affaire de corruption portant notamment sur le transfert et le détournement de fonds vers les Émirats arabes unis par des voies illégales, ainsi que sur des faits de blanchiment d'argent. Les enquêteurs ont également mis au jour l'acquisition de biens immobiliers de manière illicite dans des quartiers huppés d'Alger. Les faits remontent au 13 novembre dernier, date à

laquelle l'enquête a été déclenchée par la Direction centrale de lutte contre le crime organisé. Plusieurs chefs d'accusation ont été retenus contre les mis en cause, conformément aux dispositions de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Il s'agit notamment de blanchiment d'argent, de violation de la législation et de la réglementation relatives au change et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, d'enrichissement illicite, ainsi que de conflit d'intérêts.

R.H.

EL BARADEI AVERTIT

«L'Iran risque de revivre le scénario irakien»

El Baradei a souligné que les menaces actuelles risquent de plonger la région dans une guerre inutile, avec des conséquences dramatiques.

Les tensions au Moyen-Orient continuent d'augmenter, alors que les États-Unis, l'Iran, l'entité sioniste et l'Union européenne sont au cœur d'une crise potentiellement dévastatrice. Les récentes menaces militaires de Washington contre l'Iran et la décision de l'UE d'inscrire le Corps des gardiens de la révolution iranien sur la liste des organisations terroristes exacerbent la situation.

Mohamed El Baradei, ancien vice-président de l'Égypte et lauréat du prix Nobel de la paix, a mis en garde contre la possibilité d'une répétition du scénario irakien en Iran. Dans un message publié sur le site X, il a dénoncé les menaces militaires de Donald Trump, les comparant aux justifications mensongères ayant précédé la guerre en Irak. El Baradei a souligné que les menaces actuelles risquent de plonger la région dans une guerre inutile, avec des conséquences dramatiques.

LA PRÉSENCE MILITAIRE AMÉRICAINE SE RENFORCE

Hier, la destroyer américaine «Delbert Black» a accosté dans le port d'Eilat, au sud de l'entité sioniste, dans un contexte de préparation à une attaque potentielle contre l'Iran. Ce navire fait partie de la Cinquième flotte de la Commande centrale des États-Unis, et sa présence est interprétée comme un signe de la montée des tensions. Bien que l'armée sioniste ait précisé qu'il s'agissait d'une activité planifiée, cette manœuvre survient alors que les États-



Unis renforcent leur présence militaire dans la région.

L'entité sioniste se prépare également à une réponse iranienne potentielle, en cas d'attaque américaine. La situation est d'autant plus préoccupante que l'Iran menace de frapper des sites américains et sionistes en cas de frappe militaire.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a vivement critiqué

la décision de l'Union européenne d'inscrire les Gardiens de la révolution iranienne sur sa liste des organisations terroristes. Dans un message publié sur X, Araghchi a accusé l'Europe d'attiser les tensions en se soumettant aux désirs des États-Unis. Selon lui, les pays européens suivent une politique d'alignement stratégique qui nuit à leurs intérêts à long terme.

Il a aussi dénoncé l'hypocrisie des pays

européens, qui se prétendent défenseurs des droits humains en Iran, tout en fermant les yeux sur les violations commises par l'entité sioniste à Ghaza. Araghchi a averti que l'UE pourrait également souffrir des conséquences d'une guerre au Moyen-Orient, notamment en raison de l'impact sur les prix de l'énergie.

L'Iran avertit d'une riposte «totale»

Face aux menaces, l'Iran a averti que toute frappe, même limitée, entraînerait une réponse «totale et sans précédent». Le gouvernement iranien estime que les États-Unis cherchent à justifier une intervention extérieure pour renverser le régime. Téhéran a précisé qu'il répondrait fermement à toute agression, renforçant ainsi la tension dans la région.

Le président américain, Donald Trump, a renouvelé ses menaces contre l'Iran, avertissement qu'un porte-avions se dirigeait vers le pays et qu'une attaque militaire plus grave pourrait suivre si Téhéran n'accepte pas de négocier sur son programme nucléaire.

Le monde observe avec inquiétude l'évolution de la situation. Alors que les États-Unis et l'UE continuent de faire pression sur l'Iran, les perspectives de négociations restent incertaines. L'UE semble jouer un rôle clé dans cette crise, mais ses actions risquent d'aggraver les tensions. Les prochains jours seront décisifs pour savoir si une solution diplomatique pourra prévaloir ou si la région s'engagera sur la voie d'un conflit militaire majeur.

R.I/agences

RELATIONS AVEC LA CHINE

Trump menace ses alliés

Le président américain Donald Trump a exprimé ses préoccupations concernant les relations commerciales entre la Grande-Bretagne, le Canada et la Chine, les qualifiant de «très dangereuses». Ces déclarations surviennent après la visite à Pékin du Premier ministre britannique Keir Starmer, qui a rencontré le président chinois Xi Jinping et signé plusieurs accords de coopération.

Lors d'une interview jeudi, Trump a déclaré que les relations du Royaume-Uni avec la Chine représentaient une menace pour la sécurité mondiale. «C'est très dangereux pour eux de faire cela», a-t-il précisé, en référence aux discussions entre la Grande-Bretagne et la Chine. Trump a également

critiqué la décision du Canada de renforcer ses liens commerciaux avec Pékin, estimant que la situation économique du pays ne justifiait pas un rapprochement avec la Chine.

Starmer, premier Premier ministre britannique à se rendre en Chine depuis 2018, a souligné l'importance de maintenir une relation stratégique avec les États-Unis, mais a jugé nécessaire d'engager un dialogue avec Pékin face aux défis mondiaux. Lors de sa rencontre avec Xi, il a insisté sur la coopération pour faire face au changement climatique et assurer la stabilité économique.

Le Premier ministre britannique a affirmé qu'ignorer Pékin ne serait «pas utile» pour le Royaume-Uni. Bien que la relation

avec les États-Unis reste essentielle, le Royaume-Uni cherche également à diversifier ses partenariats, en particulier avec la Chine, deuxième économie mondiale. Ce choix stratégique intervient dans un contexte de compétition croissante entre grandes puissances.

TRUMP RESSERRE L'ÉTAU SUR CUBA

Parallèlement, Trump a signé un décret exécutif déclarant l'état d'urgence nationale en raison des actions du gouvernement cubain, qu'il considère comme une menace pour les États-Unis. Ce décret autorise l'imposition de nouvelles taxes douanières sur les pays fournissant du pétrole à Cuba, un secteur clé pour l'économie de

l'île.

Trump a accusé Cuba de soutenir des puissances étrangères hostiles telles que la Russie, la Chine et l'Iran, et d'héberger des installations de renseignement de haut niveau. Le décret permet également de surveiller les expéditions de pétrole à destination de Cuba et impose une obligation de rapports réguliers au Congrès sur l'évolution de la situation.

Cette mesure, qui entrera en vigueur le 30 janvier, vise à perturber l'approvisionnement en pétrole de Cuba, dont l'économie est déjà en crise. La situation s'est aggravée après que le Mexique a cessé ses exportations de pétrole vers l'île, ce qui exacerbe la pénurie énergétique.

Ces développements montrent

un renforcement de la politique étrangère américaine, marquée par une position plus ferme face à Cuba et à la Chine. Les alliances internationales sont redéfinies, notamment à travers les tensions commerciales, géopolitiques et climatiques qui dominent les débats mondiaux. Pour ses alliés, la question se pose désormais de savoir comment concilier relations avec la Chine et loyauté envers les États-Unis.

Le Royaume-Uni et le Canada se retrouvent dans une position délicate, devant naviguer entre leurs liens avec les États-Unis et l'opportunité de renforcer leur coopération économique avec Pékin. Leur réponse à ces défis pourrait façonner l'avenir des relations internationales.

CRASH AÉRIEN EN COLOMBIE

15 morts dont un député

Un avion de type Beechcraft 1900, appartenant à la compagnie privée Searca et opéré par la compagnie publique Satena, s'est écrasé en Colombie près de la frontière avec le Venezuela, faisant 15 victimes, dont un député. L'accident a eu lieu dans des conditions météorologiques difficiles, avec un brouillard persistant dans la région montagneuse du département de Norte de San

tander. Aucun survivant n'a été retrouvé. Le vol avait décollé de la ville frontalière de Cúcuta et devait relier Ocaña, une localité voisine, dans un trajet de 23 minutes. L'avion a disparu des radars avant d'atteindre sa destination, et son signal a été localisé pour la dernière fois à une altitude de 1700 mètres. L'épave a été retrouvée dans un hameau de la municipalité de La Playa de Belén.

L'incident a fait sept morts retrouvés dans un premier temps, tandis que les recherches se poursuivaient dans la zone, rendues complexes par les conditions météorologiques. L'armée de l'air a été déployée pour récupérer les corps dans cette région à forte présence de groupes armés, notamment l'Armée de libération nationale (ELN). Les autorités de l'aviation civile ont évoqué la

mauvaise météo comme une cause possible de l'accident.

Parmi les victimes, figurent le député Diogenes Quintero, élu à la Chambre basse du Parlement depuis 2022 et candidat pour sa réélection, ainsi que Carlos Salcedo, un autre candidat aux élections législatives de mars prochain. Diogenes Quintero, originaire de cette région frontalière marquée par la présence de culti-

tures de coca, a été retrouvé grâce à un signal émis par son téléphone portable. Ce député, âgé de 36 ans, était reconnu pour son travail en faveur de la paix.

Les autorités colombiennes ont exprimé leur solidarité envers les familles des victimes. Le président Gustavo Petro et la vice-présidente Francia Márquez ont réagi publiquement sur les réseaux sociaux, déplorant cette tragédie.

LE MONDE À LA LOI DE NEWTON, SELON GUETERRES

«Le gros machin» au bord du décrochage moral

Ce devait être une conférence de presse de rentrée. C'est devenu un réquisitoire d'époque.

Synthèse S. M.

Dans l'une de ses dernières prises de parole de début d'année, le secrétaire général des Nations unies a posé, sans détour, le diagnostic d'un monde qui ne se contente plus de vaciller : il réagit, se cabre, s'embrase. «2026 se dessine déjà comme une année de surprises et de chaos», dit-il, comme on prononce une sentence en regardant une mer qui se retire avant le raz-de-marée.

L'homme n'a pas choisi, pour introduire sa pensée, les codes feutrés du langage diplomatique. Il a choisi Newton. Et c'est tout sauf un ornement : c'est une mise en garde. «À toute action correspond une réaction égale et opposée.» Une loi d'équilibre en physique, rappelle-t-il. Un facteur de déséquilibre en géopolitique. Car dans le théâtre contemporain des puissances, les réactions ne sont plus «symétriques» ni «prévisibles» : elles se démultiplient, se tordent, se déchaînent. Et ce qui rend l'air irrespirable, ce n'est pas seulement la rivalité : c'est l'impunité.

L'IMPUNITÉ, ACCÉLÉRATEUR DE CHAOS : QUAND LA PUISSANCE HUMILIE LE DROIT

Le secrétaire général formule l'essentiel en une phrase qui claque comme une porte : «la loi de la puissance l'emporte sur la puissance du droit». Voilà la clé de voûte. Quand le droit international est «piétiné», quand la coopération «s'érode», quand les institutions multilatérales sont «attaquées sur de nombreux fronts», ce n'est pas l'ONU seule qui s'affaiblit : c'est la possibilité même d'un ordre commun.

Il décrit un mécanisme aussi simple que tragique : lorsque des «actions périlleuses» ne rencontrent pas de «réaction adéquate», le système se déstabilise. L'impunité, dans sa bouche, n'est pas un concept abstrait, c'est un carburant. Elle «alimente l'escalade», «élargit la méfiance», et «ouvre les portes» à des acteurs puissants qui vivent des fractures — ces «spoilers» qui prospèrent sur la dislocation, investissent les zones grises, retournent les crises en opportunités.

Au milieu de cette mécanique, une autre chaîne de réactions s'étire : celle de l'humanitaire. Le «sabrage» des aides, prévient-il, fabrique ses propres conséquences en cascade : désespoir, déplacements, morts. L'humanité, déjà malmenée, se découvre plus vulnérable encore : on coupe le fil qui tenait la dignité, et l'on s'étonne de voir la chute.

CLIMAT : LA PLANÈTE COMME TRIBUNAL, ET LA PHYSIQUE COMME TÉMOIN

Dans son propos, le climat n'est pas un chapitre parmi d'autres : il est la preuve irréfutable. Le climat est Newton en majesté, la réaction implacable face à des décentries d'actions destructrices. «Chaque action qui réchauffe la planète déclenche une réaction féroce», indique-t-il. Tempêtes, incendies, ouragans, sécheresse, montée des mers. La Terre répond. Pas par idéologie. Par loi.

Le secrétaire général reconnaît le dépassement de 1,5°C et appelle à un «dépassement d'ambition» : réductions massives des émissions dès cette décennie, transition «juste, ordonnée et équitable» des énergies fossiles vers les renouvelables, soutien accru aux pays déjà frappés, extension des systèmes d'alerte, et ouver-



ture de perspectives industrielles aux pays riches en minerais critiques, pour «monter dans la chaîne de valeur» au lieu de rester dans le rôle du gisement exploité.

Dans cette partie, la parole devient presque judiciaire : la crise climatique n'est plus une prévision, c'est une réponse. Et l'on ne plaide pas contre la physique.

MULTIPOLARITÉ : SORTIR DU DUEL, TISSER UN MONDE EN RÉSEAU

Puis le secrétaire général déplace le projecteur : l'ordre mondial hérité de 1945 arrive à un point de rupture. Les systèmes de résolution des problèmes globaux, dit-il, sont «à court de temps». Ils reflètent encore l'économie et les rapports de force d'il y a 80 ans, alors que le centre de gravité s'est déplacé : les économies émergentes gagnent en «échelle, influence, confiance», et le commerce Sud-Sud dépasse de plus en plus les flux traditionnels.

Son avertissement est double. D'abord : le monde ne sera pas sauvé par une puissance unique «qui dicte sa loi». Interpellé, il nomme l'évidence du moment : la puissance la plus forte, ce sont les États-Unis. Ensuite : il ne sera pas davantage sauvé par deux pôles découpant la planète en sphères rivales — l'hypothèse d'un face-à-face États-Unis-Chine. À cette tentation binaire, il oppose une option : accélérer une multipolarité «en réseau», inclusive, fondée sur des partenariats — commerce, technologie, coopération.

Mais le secrétaire général n'idéalise pas la multipolarité. Il rappelle un précédent qui glace : l'Europe d'avant 1914 était multipolaire. Faute d'institutions efficaces, elle a enfanté la confrontation. La multipolarité n'est pas une promesse en soi : elle peut être un piège si elle n'est pas arrimée à des institutions légitimes, capables de produire de l'équilibre et de contenir la démesure.

GHAZA, UKRAINE, SOUDAN : L'ONU SANS LEVIER, MAIS PAS SANS DEVOIR

La séance de questions-réponses ramène la théorie à la chair. Ghaza surgit comme l'épreuve morale de notre temps. Il rappelle la résolution du Conseil de sécurité et le cœur de la feuille de route : cessez-le-feu réel, passage à la seconde phase, «retrait complet» des forces sionistes, «désarme-

ment des groupes armés», et ouverture de la voie à la solution à deux États. Il cite même cette expression qui dit la réalité derrière la formule : un cessez-le-feu qualifié de «lesser fire» — un «feu moindre», oui, mais le feu continue.

Sur la Cisjordanie, le ton devient volonté pure : «Je ne suis ni optimiste ni pessimiste. Je suis déterminé.» Déterminé à s'opposer de «manière très forte» aux colonies, démolitions, expulsions et violences de colons, tout ce qui sape, méthodiquement, la perspective de deux États. Et lorsqu'on lui demande qui peut réellement faire pression, la réponse est d'une franchise presque brutale : les États-Unis ont le plus de pouvoir.

L'Ukraine apparaît ensuite : bombardements d'infrastructures énergétiques, hiver comme arme, souffrance civile. Le secrétaire général évoque des consultations visant un cessez-le-feu limité sur l'énergie et les ports — un minimum vital, dit-il en substance, pour empêcher la catastrophe humanitaire.

Le Soudan, enfin, est décrit comme «terrain de jeu» d'acteurs extérieurs qui alimentent la guerre. Priorité : obtenir au moins une trêve et réduire l'afflux d'armes, limiter l'ingérence qui transforme la tragédie en marché.

Et derrière ces dossiers, il y a une confession qui revient comme un refrain : l'ONU manque d'un ingrédient décisif — le levier. «Nous n'avons pas de pouvoir», dit-il en substance, «mais nous avons la détermination». Il lance même une phrase brute, presque intime : «J'aimerais avoir le pouvoir de les arrêter.»

TECHNOLOGIE : LE POUVOIR MIGRE VERS LES PLATEFORMES, LA SOUVERAINETÉ SE DISSOUT DANS LA DONNÉE

Le chapitre technologique est l'un des plus inquiétants, car il ne parle pas d'un conflit local, mais d'un basculement de civilisation. «Nous assistons peut-être au plus grand transfert de pouvoir de notre époque», déclare-t-il : non pas des gouvernements vers les peuples, mais des gouvernements vers les entreprises privées de technologie. Leur force tient à la donnée, à la capacité de capter, traiter, influencer. Lorsqu'elles façonnent comportements,

élections, marchés — et même conflits — sans garde-fous, la réaction n'est pas l'innovation : c'est «l'instabilité».

À ceux qui demandent quels garde-fous, il pose un principe cardinal : l'agence humaine. L'humain doit rester maître. Il s'oppose aux armes autonomes capables de décider «qui tuer, où tuer, et pour quelle raison». Il annonce un panel scientifique international sur l'IA — nourri de milliers de candidatures, chargé de rapports réguliers — et plaide pour un Fonds mondial de renforcement des capacités, visant 3 milliards de dollars pour les pays en développement. Il évoque même la nécessité d'adapter les législations anti-monopoles à l'ère des technologies.

Là, son message est limpide : si l'État perd la maîtrise de la donnée, il perd plus qu'un outil — il perd une partie de sa souveraineté.

LE MONDE N'A PLUS BESOIN D'UN DISCOURS : IL A BESOIN D'UN SURSAUT

Cette conférence de presse aura ressemblé à une dernière leçon — non pas de morale, mais de lucidité. Le secrétaire général ne promet pas un miracle. Il promet une direction : réformer les structures, défendre les valeurs, reconstruire le multilatéralisme, accélérer une multipolarité en réseau, reprendre la main sur le climat, encadrer l'IA, briser le cycle de la dette, rendre aux pays du Sud une influence réelle. Et surtout, casser l'habitude la plus mortelle de notre temps : l'habitude de laisser faire.

Car l'impunité, dans son récit, n'est pas seulement l'absence de sanction. C'est un message envoyé au monde : «Vous pouvez recommencer.»

Et tant que ce message circulera, Newton continuera de s'appliquer — mais pas comme une loi d'équilibre. Comme une loi de représailles, d'embrasements, de chaînes de catastrophes.

Au fond, sa phrase la plus politique est peut-être la plus simple : les principes ne sont pas une option, ils sont une méthode de survie. Quand la puissance écrase le droit, ce n'est pas seulement l'ONU qui vacille : c'est l'idée même qu'un monde commun est possible.

S. M.

SANCTIONS DE LA CAF

Une double victoire pour le Sénégal

La décision de la Commission disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) consacre une victoire double pour le Sénégal, qui s'impose à la fois sur le terrain et devant la justice sportive face au Maroc.

À près son audition devant la commission disciplinaire, la CAF a annoncé, dans la nuit de mercredi à jeudi, les sanctions liées aux incidents survenus lors de la finale de la CAN 2025, disputée le 18 janvier à Rabat et remportée par le Sénégal (1-0 après prolongation). Le champion d'Afrique s'en sort relativement bien, tandis que le Maroc a de quoi nourrir son amertume.

La CAF a choisi un moment inhabituel pour rendre publique sa décision : un communiqué diffusé à 2 heures du matin, alors que la phase de poules de la Ligue des champions de l'UEFA touchait à sa fin. Mais au-delà de ce détail, le verdict ne manquera pas de faire débat, surtout au Maroc.

UNE PLAINE REJETÉE

Le Sénégal avait temporairement quitté le terrain en protestation après l'attribution d'un penalty à Brahim Diaz dans le temps additionnel, tandis que certains supporters marocains tentaient d'envahir la pelouse. Le Maroc avait alors déposé une réclamation contre les Lions de la Teranga.

La CAF a finalement rejeté la réclamation de la Fédération royale marocaine de



football (FRMF), estimant que les accusations de violation des articles 82 et 84 du règlement de la CAN n'étaient pas fondées. Alors que des rumeurs évoquaient un retrait du titre sénégalais ou une exclusion de la prochaine CAN et de la Coupe du monde 2026, le verdict se limite à des sanctions individuelles et des amendes, applicables uniquement aux compétitions organisées par la CAF.

LES SANCTIONS CONTRE LE SÉNÉGAL

Le sélectionneur Pape Thiaw, considéré comme le principal responsable du retrait des joueurs, a été sanctionné de cinq matchs de suspension en compétitions CAF et d'une amende de 100 000 dollars, pour « comportement antisportif, violation des principes de fair-play et d'intégrité, et

atteinte à l'image du football ». Les joueurs Iliman Ndiaye et Ismaïla Sarr ont chacun écopé de deux matchs de suspension pour « comportement antisportif envers l'arbitre ». La Fédération sénégalaise de football (FSF) devra également payer une somme importante, notamment 300 000 dollars pour le comportement inapproprié de ses supporters, 300 000 dollars pour le comportement antisportif de ses joueurs et de son encadrement, et 15 000 dollars pour les avertissements reçus par cinq joueurs. Soit un total de 715 000 dollars d'amende, un montant élevé mais finalement moins sévère que ce que redoutaient certains.

LE MAKHZEN ÉGALEMENT SANCTIONNÉ

Du côté marocain, la décision est difficile à digérer. La CAF a également infligé des

sanctions au pays organisateur, notamment dans l'affaire dite de la « serviette ». Le capitaine Achraf Hakimi est suspendu pour deux matchs (dont un avec sursis) et Ismaël Saibari pour trois matchs, assortis d'une amende de 100 000 dollars, pour « comportement antisportif ».

La FRMF devra en outre s'acquitter de trois amendes supplémentaires : 200 000 dollars pour le comportement inapproprié des ramasseurs de balles, 100 000 dollars pour l'envahissement de la zone d'examen de la VAR par des joueurs et membres du staff, et 15 000 dollars pour l'utilisation de lasers par les supporters. Au total, le Maroc doit donc payer environ 345 000 dollars d'amende.

UNE VICTOIRE TOTALE POUR LE SÉNÉGAL

En définitive, la décision de la CAF renforce la position du Sénégal : non seulement il a remporté la finale de la CAN 2025 sur le terrain, mais il a aussi remporté la bataille juridique en voyant la plainte marocaine rejetée. Pour le Makhzen, cette seconde défaite, sportive puis judiciaire, est un coup dur, notamment pour la FRMF et son président Fouzi Lekjaa, également vice-président de la CAF.

Certaines sources évoquent même un retard du verdict en raison de pressions internes au sein de la commission disciplinaire, visant à retirer le titre au Sénégal. Quoi qu'il en soit, les Lions de la Teranga ont déjà célébré leur sacre, et cette décision constitue une consécration supplémentaire pour le football sénégalais.

PREMIER LEAGUE

Vers une cinquième place en Ligue des Champions

Conférence).

UNE RÉCOMPENSE COLLECTIVE

Le nouveau format des coefficients, introduit récemment par l'UEFA, met l'accent sur la performance collective d'un championnat plutôt que sur les exploits individuels d'un club. Et sur ce terrain, la Premier League excelle.

Avec 72,50 points bonus déjà engrangés, l'Angleterre affiche une avance considérable sur ses rivales italiennes et espagnoles. Cette domination est largement alimentée par la présence massive des clubs anglais en phase finale de la Ligue des Champions, qui rapporte des points bonus importants.

Mais ce n'est pas tout : Newcastle est encore en course en barrages, et les performances des clubs anglais en Ligue Europa et en Ligue de Conférence contribuent également à creuser l'écart. Selon les données actuelles, l'Angleterre composterait 17 victoires d'avance sur son principal poursuivant au classement des coefficients, ce qui rend un retournement de situation quasi-impossible.

UNE CINQUIÈME PLACE QUI CHANGE LA DONNE EN CHAMPIONNAT

Cette perspective de qualification directe pour la Ligue des Champions via la cinquième place a profondément modifié la dynamique du championnat. Le haut du tableau se resserre, mais c'est surtout la lutte pour le top 5 qui s'annonce féroce.

Arsenal, actuellement leader, compte quatre points d'avance sur Manchester City et Aston Villa. Une avance confortable, mais pas suffisante pour se relâcher : la Premier League reste un championnat où la moindre baisse de régime est sanctionnée. Et si la course pour le titre est déjà lancée, celle pour la cinquième place est plus ouverte que jamais.

UN MILIEU DE TABLEAU QUI RÊVE D'EUROPE

Le plus surprenant est peut-être la densité du classement au milieu de tableau. Seulement quatre points séparent Chelsea (5e) de Sunderland (11e). Une série de bons résultats pourrait propulser un outsider en position de qualification pour la Ligue des Champions, un scénario

qui aurait été inimaginable il y a encore quelques mois.

Pour des clubs comme Newcastle et Tottenham, la saison se joue sur un équilibre fragile : maintenir une performance élevée en Europe tout en restant dans la course au top 5 en Premier League. Leur capacité à gérer la fatigue, les blessures et la pression sera déterminante.

UN SCÉNARIO HISTORIQUE SE DESSINE

La possibilité d'une cinquième place qualificative en Ligue des Champions est désormais plus qu'une hypothèse. Elle s'appuie sur des faits concrets : la domination en Europe, l'avance au classement des coefficients et la densité du championnat anglais.

À moins d'un effondrement collectif sans précédent, la Premier League semble en bonne position pour obtenir l'une des deux places supplémentaires attribuées au titre des performances européennes (EPS) pour la Ligue des Champions 2026-2027. Et si ce scénario se confirme, il pourrait redéfinir le paysage du football européen pour les prochaines saisons.

**●LIVERPOOL
GERRARD ALLUME SLOT**

Steven Gerrard a vivement réagi aux propos d'Arne Slot sur la campagne de Liverpool en Ligue des Champions 2024-25. Selon l'ancien capitaine des Reds, il est difficile pour les supporters d'entendre que l'Europe aurait "aidé" l'équipe, alors que Liverpool disposait

d'une avance de 15 points en championnat. Gerrard, interrogé par TNT Sports, estime que ces déclarations sont un "coup dur" pour les fans, qui ont investi temps et argent pour soutenir le club en C1. Il rappelle que l'élimination en Ligue des Champions est toujours un choc, et que minimiser son impact reste mal perçu.

**●APRÈS L'HUMILIATION
MOURINHO TACLE LE REAL MADRID**

José Mourinho a battu son ancien club, le Real Madrid, en menant Benfica à une victoire 4-2, assurant ainsi la qualification pour les barrages de la Ligue des Champions. Le Portugais a estimé que ce succès était amplement mérité,

saluant la performance de Kylian, auteur de deux buts. Il a aussi reconnu avoir célébré le 4e but à la 98e minute, avant d'être rassuré par Álvaro Arbeloa. Mourinho se dit désormais prêt à affronter le Real Madrid ou l'Inter en barrages, tout en soulignant que Benfica reste outsider face aux géants européens, mais qu'il est déterminé à poursuivre sur sa lancée.

PRÉPARATION DU MONDIAL 2026

Après l'Uruguay, le Costa Rica au menu des Verts

La sélection nationale de football pourrait disputer des matchs amicaux contre des sélections américaines lors de la prochaine fenêtre internationale de mars.

L'Uruguay, le Costa Rica au menu des Verts au mois de mars En prévision de la Coupe du monde 2026, l'Algérie pourrait affronter en amical, des adversaires issus du continent américain lors de la fenêtre internationale du mois de mars prochain. Alors que la Fédération algérienne de football (FAF) est à pied d'œuvre pour finaliser le programme des Fennecs, les quarts de finalistes de la CAN 2025 pourraient se mesurer à des sparing-partners 100 % américains. Ces rencontres s'inscriraient dans le cadre de matchs amicaux préparatoires au Mondial 2026, prévu du 11 juin au 19 juillet aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Outre l'Uruguay, fortement pressenti, la sélection dirigée par Vladimir Petkovic pourrait également affronter



le Costa Rica, pensionnaire de la zone CONCACAF. Une opposition intéressante face à une nation habituée aux joutes mondiales, bien que non qualifiée pour la prochaine

édition de la Coupe du monde. Selon les dernières nouvelles, des discussions sont actuellement en cours entre les différentes parties en vue de l'organisation de cette

rencontre, qui pourrait se jouer à Londres ou en Algérie. Si cet accord venait à se concrétiser, les Verts affronteront les Ticos à la place de l'Iran, également en pourparlers avec la FAF pour un match amical à Istanbul ou à Doha. L'objectif de ce programme serait de permettre à la sélection nationale de se familiariser avec le football du continent américain, dans la perspective d'un éventuel affrontement de haut niveau face à l'Argentine de Lionel Messi, championne du monde en titre, annoncée comme adversaire lors de l'ouverture du Mondial, le 17 juin à Kansas City (groupe J). À noter que, dans l'ère moderne, l'Algérie ne s'est encore jamais mesurée au Costa Rica, que ce soit en match amical ou en compétition officielle.

Rafik G.

QATAR Berkane claque un doublé

Al Wakrah s'est largement imposé sur le score de 4-0 face à Al Shahaniya lors de 14e journée de Qatar Star League, avec un Berkane impérial.

L'avant-centre Algérien ouvre le score à la 21e minute sur un penalty parfaitement exécuté, après une main dans la surface et une intervention de la VAR pour que l'arbitre ne siffle. Par la suite, Berkane inscrit un second but à la 51e minute facilement du plat du pied sur un service d'Ayoub Assal parti à la limite du hors-jeu et bien lancé par Luis Alberto. Il s'agit du troisième doublé de l'Algérien et son 8e but de la saison en 13 matchs. Redouane Berkane va rendre la politesse à Ayoub Assal quelques minutes plus tard. Lancé face au but, l'ancien joueur de la JS Kabylie préfère passer au second poteau à son coéquipier qui marque le troisième but (58e). Al Wakrah s'impose 4-0 et reste en milieu de tableau.

APRÈS 9 ANS AU CR BELOUZDAD

Hocine Selmi s'en va

Le CR Belouzdad a annoncé la résiliation du contrat qui le liait au joueur Hocine Salmi, d'un commun accord, dans le cadre de la réorganisation de l'effectif en prévision de la prochaine étape des compétitions, selon un communiqué du club de Laâkiba.

« Cette décision fait suite à des consultations entre les deux parties, dans un esprit de respect mutuel, tout en veillant à préserver la bonne relation qui unissait le joueur à l'équipe tout au long de la période écoulée », a écrit la direction du club algérien mercredi soir via sa page officielle sur Facebook. Salmi a remporté sept titres au total depuis son arrivée au club lors du mercato estival de 2017. Il a notamment été sacré champion d'Algérie quatre fois consécutives, vainqueur de la Coupe d'Algérie à deux reprises et de la Supercoupe une seule fois.

La direction du CR Belouzdad a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au joueur Hocine Salmi pour tout ce qu'il a apporté durant son parcours avec le club, saluant son professionnalisme et son engagement, aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

MC ORAN

Mustapha Zeghba troisième recrue hivernale

Le gardien de but international Mustapha Zeghba, s'est engagé avec le MC Oran jusqu'en juin 2027, en provenance du CR Belouzdad, a annoncé le club d'El Bahia, jeudi, dans un communiqué. Zeghba (35 ans) a été écarté par le

Chabab depuis le début de la saison pour des raisons disciplinaires, avant d'opter pour le MCO dans l'objectif de relancer sa carrière.

Il s'agit du sixième club algérien pour l'enfant de M'sila, après avoir

évolué au MC El-Eulma, l'AB Merouana, l'USM El-Harrach, l'ES Sétif et le CR Belouzdad, avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie 2024. Il a également évolué en Arabie saoudite avec la formation de Damac. Zeghba devient la

troisième recrue hivernale du MCO, après le milieu de terrain Billel Benkhedim et l'attaquant malien Boubacar Traoré, à deux jours de la clôture de la période des transferts d'hiver, fixée au samedi 31 janvier.

MERCATO

Al Ittihad Tripoli convoite Abada

À quelques jours de la clôture du mercato hivernal, l'avenir d'Achref Abada reste en suspens. Depuis son retour de la Coupe Arabe au Qatar, où il s'est illustré avec l'équipe nationale A', le défenseur de 26 ans est annoncé sur le départ, mais il demeure pour l'instant toujours sous contrat avec l'ASO Chlef.

Plusieurs clubs algériens ont déjà manifesté un intérêt concret pour ses services. Le MC Alger, le CR Belouzdad et l'USM Alger sont régulièrement

cités, tandis que des offres venues de l'étranger auraient également été formulées.

Ces dernières heures, un nouveau prétendant est entré dans la course. Selon nos informations, Al Ittihad Tripoli, le club le plus titré de Libye, aurait passé à l'offensive et déposé une offre officielle auprès de la direction de l'ASO Chlef. À ce stade, ni les détails financiers de la proposition ni la position des dirigeants chéfiens n'ont été rendus publics.

LIGUE 1

L'ES Sétif écope d'un match à huis clos

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé un match à huis clos à l'ES Sétif, suite à l'allumage et au jet de feux d'artifice sur la pelouse lors de la rencontre

contre l'USM Khencela (4-1), comptant pour la 16e journée.

Le club sétifien devra également payer une amende de 1 million de dinars.

Par ailleurs, le gardien de

l'USM Khencela, Oussama Litim, a été suspendu pour deux matchs fermes, après son expulsion pour faute grave, en application de l'article 53 du Code disciplinaire.

HANDBALL – DEMI-FINALE CAN 2026

L'Algérie battue par la Tunisie

La sélection nationale algérienne masculine de handball s'est inclinée face à son homologue tunisienne sur le score de (24-33), mi-temps (11-19) en demi-finale du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026) disputée jeudi à Kigali (Rwanda) qui abrite la compétition du 21 au 31 janvier.

La Tunisie détentrice du record de titres continentaux (10), affrontera en finale prévue samedi 31 janvier (16h00), l'Egypte, triple tenante du titre, qualifiée un peu plus tôt ce jeudi aux dépens du Cap-Vert (32-26).

Le match de classement pour

la 3e place opposera samedi, l'Algérie au Cap-Vert.

Pour rappel, la finale de l'édition-2024, est revenue à l'Egypte victorieuse de l'Algérie (29-21).

Les Cinq premiers du CAN-2026 prendront part au Mondial-2027 prévu en Allemagne.

ES SÉTIF

Trois internationaux africains engagés

L'Entente de Sétif qui traîne à une peu glorieuse 12e place au classement, viens d'officialiser le recrutement de trois internationaux africains. Il s'agit du défenseur central Gabonais Mick Omfia, 25 ans, qui a disputé la dernière CAN au Maroc et qui arrive du Hafia Conkary en Guinée, de l'ailier Congolais Wilfrid Nkaya (26 ans), en provenance de l'AS Otoho et qui a pris part aux derniers matchs de son pays durant les éliminatoires à la Coupe du Monde 2026, et du jeune Ivoirien Daniel Gnahoua (19 ans), meilleur buteur du championnat avec AFAD Plateau et 9 réalisations.

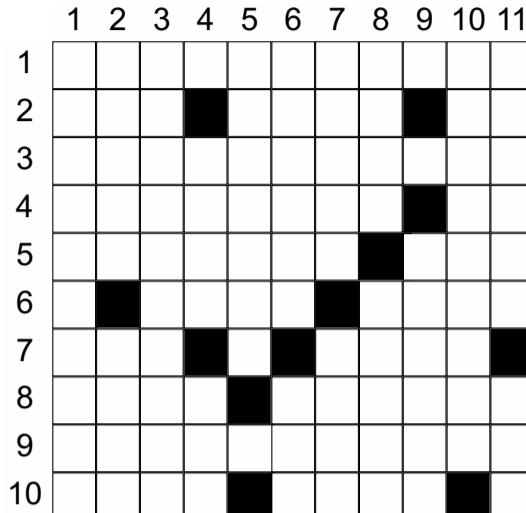
CS CONSTANTINE

Ahmed Aït Abdeslam en renfort

Le défenseur Ahmed Aït Abdeslam a rejoint les rangs du CS Constantine, a indiqué, jeudi, la formation de l'Antique Cirta sur sa page Facebook.

Après une courte expérience non concluante au Qatar, où il avait porté les couleurs du Muaiher SC (D2), l'axial de 28 ans revient en Algérie, après une résiliation de contrat.

Le natif de Tizi-Ouzou, passé par la JS Kabylie, le CR Belouzdad et le Paradou AC, va découvrir sa 4e équipe en Algérie. Il devient aussi la 4e recrue hivernale des Sanafir après l'attaquant Ghiles Guenaoui (ex-USMA), le milieu de terrain Abdelaziz Aymen Lahmeri (ex-JS Kabylie), ainsi que l'attaquant international togolais Evra Agbagno. En revanche, le CSC a enregistré le départ du défenseur central Achraf Boudrama.

Mots Croisés**Horizontalement**

- On ne lui pardonne pas la faute des autres.
- Due à Pindare - Orifice - Personnel. 3- Se rapporte à une classe de vertébrés aériens. 4- Restent après coup - Pour ici. 5- Sont sorties après le spectacle - Juge d'Israël. 6- Chef de tribu - 40 ares et demi en Angleterre. 7- D'un auxiliaire - Incursion rapide chez l'adversaire. 8- Au-dessus de nos têtes - Etroite. 9- Ils préféraient la langue d'oc. 10- Eut de fréquentes irruptions - Le roturier le payait à son seigneur.

Verticalement

- Arme de l'étrangleur. 2- On pouvait y entendre poètes et musiciens - N'est pas également favorable à tous. 3- Evitez de la compromettre si vous tenez à votre popularité. 4- Dangereux s'ils sont bien ajustés - Importuna vivement. 5- Auxquelles on a ôté le superflu. 6- Inviter à repasser ! - Remplace le pont.
- Sur le volet ils sont les meilleurs - Erre. 8- Fais le cerf - Frère aîné de Moïse. 9- Masse arrondie de cellules sécrétrices. 10- Avoir des rapports de similitude. 11- Elle est en douze chants - Direction.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tourne-broche
Tournebroche
Tournebroch
Tournnebroche

Visioneuse
Vizionneuse
Visionneuze
Visionneuse

Laceration
Lacération
Lacération
Lassération

Phréatique
Fréatique
Phréatic
Phréattique

Les mots fléchés

COMMENCEMENTS HABILLÉ	ÉLÉPHANT DE DISNEY PLUIE DILUVIENNE	SANS HÉSITER	DURE AU TOUCHER MATIÈRE D'ALLIANCE	GÉMIT (SE) HISSÉ	ABDOMEN IL SOIGNE LES CARIRES	SAINTE ABRÉGÉ
PILONNAGE COIFFURE ORIENTALE	TRANCHES FARCISSÉES INSTRUMENT À CORDES	NARINE DE BALEINE CERTAINE	FAIT ÉRUPTION BOUGONNEMENT	QUI EST À TOI TITRE DE NOBLESSE	BOULOT DE FACTEUR MOT DE LIAISON	BIEN SIGNIFIANTS
BOÎTES À AUMÔNES ENZYME	IL SE LÈVE CHAQUE MATIN CHEVALIER AMBIGU	VÊTEMENTS DE MAGISTRATS DODUS	DÉRANGEA MOUSSEUSES	CELLULE ÉTROITE CRIBLÉ	ENGENDRÉES AU REVOIR ITALIEN	MARCHE DIEU SOLAIRE
JEU PUBLIC DU HASARD	PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ QUI SAVENT TOUS	12 MOIS POUR MOI	VILLE DE SUISSE TOUT PRÈS	SCINTILLE-MENT AMI DE DAGOBERT	CHAMPION ÉQUIPÉ DES TROUPES	DÉSERT CAILLOU-TEUX BRUXELLOIS
CHIMÈRE RELIGION DES MUSULMANS	IMPAYÉ ASSASSINES	EXPATRIÉS BOUQUINES	TOUCHÉE PERSONNEL	PERROQUET COLORÉ	APPRISE	RÉCIPIENT À ANSE
RÉCEPTION OFFICIELLE MARQUE DE DÉDAIN	PERSONNEL FÉMININ APPARU	BEAUX PAYSAGES				
SAISONS CHAUDES NATIONS UNIES						
CONTRACTATIONS NERVEUSES CROCHET DE BOUCHER						

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Fleuve de l'est algérien

ANTHRACITE	KETCHUP	PYXIDE
BUCAREST	KILO	QUARTZ
CAGEOT	KOHOL	RADJAH
CAGIBI	LAÏCISTE	RENTE
COHORTE	MARABOUT	RHUME
CRACK	MEETING	SAÏDA
DIRECTORAT	MODESTIE	SESSILE
DIVORCE	MYSTIFIER	SESTOÏDE
DRAGON	NASEAU	SULFURER
ESSE	NEURINOME	TALON
ETAMINE	NUIT	TÉGUMENT
ETYMOLOGIE	OBÉLISQUE	UPPERCUT
FÉODAL	OBOLE	UTOPIE
FIGUE	ONCOTIQUE	VANTARDISE
FLEURON	ORTEIL	VARICE
GLYCOSURIE	OUBANGUI	VIEUX
GUELMA	PAVLOV	ZOOTECHNIE
JAKARTA	PISTON	
JAPON	POLYGAME	
JONQUE	PRESTO	

E I R U S O C Y L G E T I R H T N E P V
T M S L B M P E T E N S P D E E E U O A
Y X O O A A E S U O M R T C R T T N I N
M U L D V I E E P Q E A R E S A C N T T
O E U L E R C A T S N O R I R O G N E A
L I O T A S J I T I V O D A T O E O E R
O V U C O K T O S I N R J I B M I T N D
G C U A O P L I D T O G Q G U O A D R I
I B A H E A I C E N E U Y G U M U A E S
E A O G D S O E O B E E E C I E D T S E
T L N O E H A U A E P T L N A J L A O E
A U E T O O B N M T S U E I A G I M P I
R F P R H A T O U U R N H H S D I O A N
O L T P N R N U L E O A E C A S L B Z H
T E I G E I A F O R C D K E T Y E T I C
C A U E R R U C U T I I M A G E R S R E
E I L U T R C E I X S U R A J A K A U T
R S E O E R L U Y T H I M A U S C G E O
I N S R N F O P T R E E P Q V K I L O O
D O B E L I S Q U E M Y S T I F I E R Z

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCEDENTS**MOTS FLECHES****HORIZONTALEMENT**

DISSERTATIONS - ROTTERDAM - GI - RAI - ECARLATE - IRAS - PEINANT - ILES - AU - STRIE - LESES - AMENES - JE - EGEE - AS - UT - MINA - VIN - OSE - REVERIES - VIE - NO - ENNEMIS - OTITE - TRAFICS - RUSTRES - FIS - USES - RE - SE - TE - OS - PIEDESTAL - ON - NEO - RESIDE - GNOU - LU - AGIT - HEBERGE - SIENS.

VERTICALEMENT

TIRAILLEMENT - SONGE - SOIREE - IVOIRES - NB - EST - ASSENE - TUS - NOE - ETES - EGAREES - PEUR - GRAC - ASE - IN - TRIO - TRAPU - EVENTREE - LE - CADRE - ISERE - DRU - TALISMAN - MASSEE - AIMANTES - VIF - ESSAI - TARN - OISIF - TIGE - INGENIEUSE - CITADIN - SI - TESTE - OSSELETS.

MOTS CROISES**HORIZONTALEMENT**

1- RENCONTRENT. 2- AMELIORA - AR. 3- COTIE - ICI. 4- CU - ESPRITS. 5- OVIN - SENE. 6- MONTS - GEMME. 7- MIE - EON - IS. 8- ORDO - BEAUX. 9- ISSU - INES. 10- ENTE - SALIRA.

VERTICALEMENT

1-RACCOMODE. 2- EMOUVOIR. 3- NET - INEDIT. 4- CLIENT - OSE. 5- OIES - SE. 6- NO - PS - OBUS. 7- TRIREGNE. 8- RACINE - AIL. 9- ITEM - UNI. 10- NA - MIXER. 11- TRI - LES - SA.

4x4

Trépanation - Ombrelle
Trombine - Vilipender

BIFFE-TOUT:DJAZIRA



Page réalisée par Souiki Sidali



10/10

NICKI MINAJ RALLIE TRUMP ET CHOQUE SES FANS

Nicki Minaj, star du rap US, a récemment affirmé être «probablement la première fan» de Trump, participant à un événement à Washington pour promouvoir des «comptes Trump» destinés aux enfants. Ce virage pro-Trump marque un changement radical par rapport à ses positions passées, notamment en 2018, lorsqu'elle était contre la politique anti-immigration de Trump et soutenait des communautés traditionnellement pro-démocrates, qui représentent une grande partie de sa base de fans. Les internautes réagissent violemment : vinyles et CD jetés, accusations de trahison de sa base de fans et soupçons d'opportunisme politique, certains affirmant qu'elle viserait la citoyenneté américaine. Il est à rappeler que la rappeuse est née aux Trinité-et-Tobago. Les réseaux sociaux sont enflammés, pour condamner son «retournement de veste», certains soupçonnant un calcul personnel plutôt qu'une conviction politique. Les images ont accumulé près de 400k vues.

9/10

LA POPULARITÉ SANS FRONTIÈRE DE HAFID DERRADJI



Lors d'un match clé opposant Manchester United à Manchester City le 17 janvier 2026, Hafid Derradjji, commentateur à beIN Sports, a scandé les noms des joueurs d'attaque de Manchester United sur un rythme mémorable : «Cunha, Bruno, Diallo» faisant référence à Matheus Cunha, Bruno Fernandes et Amad Diallo. Ce phrasé rapide et rythmé, typique du style passionné du speaker algérien, a immédiatement captivé les internautes du monde entier, en particulier les Anglais. Des extraits audios de son commentaire ont été partagés massivement sur la Toile, souvent accompagnés de vidéos amusantes ou de mèmes, créant ainsi une tendance. La popularité de la tendance a été bien accueillie par les fans de Manchester United, au point où le célèbre streamer anglais, Angryginge, principalement connu pour ses contenus liés à FIFA, au football et à son amour pour Manchester United, a pris une photo avec Derradjji. Il est à savoir que Derradjji est le troisième commentateur sportif le plus influent en ligne au monde. Les images ont accumulé plus de 381k réactions.

8/10 AGGRESSION FILMÉE : LA TOILE LES COINCE



La police de Batna a interpellé trois suspects après l'agression violente d'une femme, filmée et largement diffusée sur les réseaux sociaux, avec plus de 235k vues. Les faits se sont produits le mardi 27 janvier sur un terrain vague près d'une cité de la ville. La vidéo montre des jeunes traînant la victime au sol avant de lui arracher son téléphone et de prendre la fuite. Leurs visages apparaissent clairement sur les images, la police a pu les identifier rapidement. Moins de 48 heures après, les trois individus ont été arrêtés et le téléphone a été récupéré. Les internautes saluent la rapidité de la police et le rôle décisif des réseaux sociaux dans l'arrestation des agresseurs.

7/10 SOUS LES RAFALES DE L'IMPRUDENCE



Lors des vents violents, dont les rafales auraient parfois atteint 120 km/h, ayant frappé plusieurs wilayas algériennes, certains parents ont ignoré les mises en garde et laissé leurs enfants sortir, selon des images largement relayées sur la Toile. Une vidéo, ayant accumulé plus de 189k vues, montre un morceau de toiture en tôle ondulée chutant d'une terrasse, à quelques centimètres d'un enfant se trouvant en contrebas. Les images ont provoqué une vive indignation. Les internautes estiment que l'enfant a frôlé la mort et dénoncent l'inconscience de certains parents qui ont autorisé leurs enfants à rester dehors malgré le danger.

6/10 CHUTE DE LA STATUE DE SI MOH OU MHAND



La statue du poète kabyle Si Mohand Ou Mhand, est tombée à Larbaa Nath Irathen (Tizi-Ouzou) à cause des vents violents, ayant frappé plusieurs wilayas algériennes. Symbole culturel de la Kabylie et de l'Algérie, sa chute a suscité de nombreux appels d'internautes pour sa réparation et sa remise en place. Les images ont accumulé plus de 62k vues.

5/10 HUDA SHAARAWI ASSASSINÉE CHEZ ELLE



Le nom de l'artiste syrienne Huda Shaarawi a envahi les réseaux sociaux après la découverte de son corps sans vie à son domicile, jeudi matin. Les forces de sécurité syriennes ont ouvert une enquête, tandis que sa domestique est soupçonnée d'être l'auteure du crime. Cette dernière a été arrêtée après une tentative de fuite. Figure marquante du théâtre, de la radio et de la télévision syrienne, Huda Shaarawi laisse derrière elle un riche héritage artistique. Avec plus de 45k vues, les internautes expriment choc et tristesse, rendant hommage à son parcours tout en réclamant la vérité sur les circonstances de sa mort.

4/10 INDIGNATION APRÈS LA GAFFE DE LA CAF

Alors que tout le monde attendait que la CAF félicite le Sénégal pour avoir gagné la Coupe d'Afrique des Nations, le compte officiel de cette instance de football africain vient de souhaiter un joyeux anniversaire à Patrice Motsepe, son président. Avec plus de 4 900 réactions, ce choix a provoqué l'indignation des internautes, qui dénoncent un manque de priorité envers les équipes et un décalage avec les attentes des fans africains de football.

3/10 LE GRAND FESTIVAL AMAZIGH REPORTÉ

Le Grand Festival Amazigh, prévu à partir du 29 janvier à l'hôtel Le Méridien d'Oran, a été reporté à une date ultérieure en raison des vents et des conditions météorologiques défavorables. L'événement devait réunir de nombreux artistes, dont des chanteurs de renom et l'humoriste Abdekader Secteur. Avec plus de 1k réactions sur les réseaux sociaux, les internautes appellent les organisateurs à annoncer rapidement la nouvelle date.

2/10

MÉMOIRE VIVANTE

Des publications rendant hommage à Rouchied et Slimane Azem ont largement circulé sur les réseaux sociaux, avec plus de 300 réactions. Vingt-sept ans après la disparition de Rouchied et quarante-trois ans après celle de Slimane Azem, les internautes rappellent l'héritage immense laissé par ces deux figures majeures de la culture algérienne. L'un a marqué durablement le théâtre et le cinéma comique par son talent et sa proximité avec le public, l'autre a porté la voix kabyle à travers des chansons engagées et poétiques, devenues intemporelles. Tous deux restent profondément ancrés dans la mémoire collective. De nombreux internautes prient Dieu de leur accorder sa vaste miséricorde et saluent leur contribution inestimable à l'art algérien.

1/10

«EL KHZANA» ET LE MONDE PARALLÈLE

Une publication sur «El Khzana», la première série dramatique comique algérienne, a accumulé plus de 250 émojis. Le synopsis raconte l'histoire d'une armoire mystérieuse transportant les héros, interprétés par Mina Lachter et Chemsou DZjoker, vers un monde parallèle. Les internautes estiment que l'œuvre séduira un large public jeune sur les réseaux sociaux, en particulier les amateurs de contenus comiques et décalés.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

TRIPOLI RELANCE L'INITIATIVE 5+5 DÉFENSE

En intégrant l'IA au cœur du débat, les pays du 5+5 reconnaissent une réalité : les menaces ne sont plus seulement classiques (migrations, terrorisme, trafic, crises régionales), mais aussi numériques et technologiques.



Une délégation de hauts responsables militaires, de représentants de la défense et de chercheurs des deux rives de la Méditerranée occidentale s'est réunie, jeudi dernier, à Tripoli, pour lancer un nouveau cycle de discussions sur la sécurité régionale, en particulier sur les effets de l'intelligence artificielle.

Organisée sous la coordination de la Libye, la rencontre s'inscrit dans le cadre de l'initiative 5+5 Défense, un format qui rassemble 5 pays du Nord (France, Italie, Malte, Portugal, Espagne) et 5 pays du Sud (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie). Elle marque également le lancement du programme de recherche 2026 du Centre euro-maghrebino pour les études et les recherches stratégiques. La réunion de Tripoli ne se limite pas à une simple conférence de recherche. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large : celle d'un espace méditerranéen occidental en quête d'un cadre de coopération capable de répondre à des menaces hybrides, transnationales et technologiques.

Selon la Libyan News Agency (Lana), les discussions ont porté sur le thème : «l'intelligence artificielle et son impact sur l'espace 5+5 Défense : menaces et nouvelles perspectives». Des experts et responsables issus d'Algérie, de France, d'Italie, de Libye, de Mauritanie, du Maroc, du Portugal, d'Espagne et de Tunisie ont pris part aux travaux. Seule Malte, membre du format, était absente.

L'IA, NOUVEL OBJET DE CONVERGENCE... ET DE RIVALITÉS

Le choix du thème — l'intelligence artificielle et son impact sur la sécurité — est révélateur. L'IA n'est plus seulement un outil de modernisation militaire : elle devient un facteur de transformation des équilibres stratégiques. Les domaines concernés sont multiples. Ils vont de la cybersécurité et cyberdéfense à la surveillance et reconnaissance, en passant par la guerre informationnelle, l'automatisation des systèmes d'armes et l'analyse de données massives pour la prise de décision. En intégrant l'IA au cœur du débat, les pays du 5+5 reconnaissent

une réalité : les menaces ne sont plus seulement classiques (migrations, terrorisme, trafic, crises régionales), mais aussi numériques et technologiques. Ils cherchent à anticiper un espace de sécurité où l'intelligence artificielle pourrait amplifier des risques existants ou en créer de nouveaux. Face à des menaces terroristes de plus en plus diffuses, l'intelligence artificielle est devenue un levier sécuritaire majeur. L'initiative 5+5 Défense a été créée pour renforcer la confiance et la coopération multilatérale en matière de sécurité dans l'ensemble de la Méditerranée occidentale. Elle vise à structurer un dialogue opérationnel entre les deux rives, dans un contexte marqué par des tensions persistantes et des défis sécuritaires croissants.

UNE FEUILLE DE ROUTE ADOPTÉE

La réunion n'a pas seulement été symbolique. Au cours de la journée, les participants ont présenté les grandes lignes du projet de recherche, validé les chapitres et les sous-sections, et réparti les rôles et les responsabilités. Un calendrier des prochaines étapes a également été adopté, avec une feuille de route commune qui prévoit un travail conjoint dans les mois à venir. Cela montre une volonté de produire, dans les mois à venir, un travail opérationnel — analyses, scénarios, voire recommandations destinées aux décideurs.

Objectif affiché : fournir aux décideurs politiques et militaires des éléments d'analyse et des recommandations sur les enjeux de sécurité régionale liés à l'intelligence artificielle. Le Centre euro-maghrebino, selon les spécialistes du domaine, est historiquement lié aux activités de recherche de l'initiative 5+5, née pour structurer un dialogue opérationnel entre les deux rives de la Méditerranée occidentale.

Smail ROUHA

ANP Trois narcotrafiquants marocains éliminés à Béchar

Trois narcotrafiquants armés, de nationalité marocaine, ont été éliminés et un autre a été arrêté mercredi soir dans une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama, dans la wilaya de Béchar, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et suite à une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama dans la wilaya de Béchar en 3e Région militaire, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des gardes-frontières et des Douanes algériennes ont éliminé, le mercredi 28 janvier 2026, trois narcotrafiquants armés de nationalité



marocaine. Il s'agit des dénommés Adda Abdallah, Azza Mohamed et Serfaka Kandoussi, ainsi que l'arrestation d'un quatrième narcotrafciant dénommé Azza Mimoune de même nationalité», précise la même source.

«Les mis en cause ont tenté de profiter des conditions météorologiques que traversent certaines régions du pays pour mener leurs actions criminelles», ajoute le communiqué du ministère. La même source

ajoute qu'en continuité de l'opération qualitative exécutée hier, mercredi 28 janvier 2026, dans la zone de Ghenama, dans la wilaya de Béchar (3e Région militaire), des détachements de l'ANP ont récupéré 447 kg supplémentaires de kif traité».

«Lors de cette même opération, 74 kg de kif traité, un fusil de chasse, une paire de jumelles, 4 téléphones portables et d'autres effets ont été saisis». «Cette opération de qualité confirme, une fois de plus, le haut degré de vigilance des unités de l'ANP, avec toutes ses composantes et envoie un message ferme à tous ceux qui tentent de violer le territoire national ou de porter atteinte à son intégrité et sa sécurité», conclut le communiqué.

TOURISME

Jules Verne lance le «Grand tour de l'Algérie»

Le tour-opérateur britannique Jules Verne, spécialiste des voyages accompagnés en petits groupes, annonce l'ajout de l'Algérie à son programme 2026 avec le lancement de deux nouveaux circuits.

Le premier, «Les incontournables de l'Algérie», s'étend sur huit nuits et propose une immersion dans le patrimoine culturel et historique du pays. L'itinéraire comprend des visites de villages, la découverte des sites romains de Tipasa et Cherchell sur la côte méditerranéenne, ainsi que des étapes à Sétif et à Alger. Les tarifs débutent à 1 895 £ par personne.

Le second, «Grand tour de l'Algérie», d'une durée de 12 nuits, offre un aperçu plus complet du pays. Les voyageurs pourront notamment explorer La Casbah d'Alger, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, rejoindre l'oasis saharienne de Timimoun, effectuer un safari en 4x4 dans les paysages du Petit Tassili, admirer les ponts de Constantine et visiter plusieurs sites majeurs de l'époque romaine, dont Tipasa, Timgad et Djemila.

Les prix sont proposés à partir de 2 895 £ par personne. Les deux formules incluent l'hébergement, le petit-déjeuner, certains repas, ainsi que l'accompagnement de guides, mais excluent les vols.

Pour Debbie O'Neill, directrice générale de Jules Verne, l'Algérie représente «une destination encore peu explorée, dont la richesse culturelle, l'histoire fascinante et les paysages spectaculaires séduiront les voyageurs en quête d'expériences authentiques et hors des sentiers battus».

R. N.

VENTS FORTS

Vigilance orange prolongée jusqu'à demain

Le Service national de la météorologie a émis, hier, un bulletin spécial de vigilance orange annonçant la poursuite de vents forts jusqu'à demain.

Le phénomène concerne d'abord les wilayas de l'ouest et du centre-ouest, notamment Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Aïn Defla, Naâma et El Bayadh. La validité du bulletin a débuté, hier, à 18h. Les rafales seront d'ouest, avec des vitesses oscillant entre 60 et 70 km/h, pouvant parfois atteindre 80 à 90 km/h.

À partir de samedi à 13h, le phénomène s'étendra aux wilayas de Tipasa, Blida, Médéa, Alger, Boumerdès, Bouria, Tizi Ouzou, Bejaïa, Laghouat, Djelfa et M'sila, jusqu'à 21h. Les vents, d'ouest à nord-ouest souffleront entre 60 et 70 km/h, avec des rafales pouvant atteindre 90 à 100 km/h, accompagnées de soulèvements de sable et d'une visibilité réduite sur les Hauts-Plateaux.

Dans l'est du pays, les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Khencelia et Tébessa sont également concernées. Les vents forts sont attendus de samedi 6h à dimanche 6h, avec des vitesses de 60 à 80 km/h, et des rafales pouvant atteindre 100 à 110 km/h, surtout sur les zones côtières.

Enfin, Ghardaïa, Ouled Djellal, El Meghaïer, Touggourt, El Oued, Biskra ainsi que le nord d'Ouargla seront touchés aujourd'hui de 9h à 21h. Les vents souffleront entre 60 et 70 km/h, avec des rafales pouvant dépasser 80 km/h, entraînant des soulèvements importants de sable et une baisse notable de la visibilité.